



HAL
open science

Jalons pour une construction collaborative du concept de revitalisation territoriale

Marina Gasnier, Christian Guinchard, Nathalie Kroichvili, Cyril Masselot, Alexandre Moine, Laure Nuninger, Nastasya Winckel

► To cite this version:

Marina Gasnier, Christian Guinchard, Nathalie Kroichvili, Cyril Masselot, Alexandre Moine, et al.. Jalons pour une construction collaborative du concept de revitalisation territoriale. *Cybergeo: Revue européenne de géographie / European journal of geography*, 2022, Espace, Société, Territoires, 10.4000/cybergeo.38404 . halshs-03607745

HAL Id: halshs-03607745

<https://shs.hal.science/halshs-03607745v1>

Submitted on 2 Jan 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution 4.0 International License



Jalons pour une construction collaborative du concept de revitalisation territoriale

Territorial revitalization: a key milestone toward a shared concept

Hitos para una construcción colaborativa del concepto de revitalización territorial

Marina Gasnier, Christian Guinchard, Nathalie Kroichvili, Cyril Masselot, Alexandre Moine, Laure Nuninger et Nastasya Winckel



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/cybergegeo/38404>

DOI : [10.4000/cybergegeo.38404](https://doi.org/10.4000/cybergegeo.38404)

ISSN : 1278-3366

Éditeur

UMR 8504 Géographie-cités

Ce document vous est offert par Centre national de la recherche scientifique (CNRS)



Référence électronique

Marina Gasnier, Christian Guinchard, Nathalie Kroichvili, Cyril Masselot, Alexandre Moine, Laure Nuninger et Nastasya Winckel, « Jalons pour une construction collaborative du concept de revitalisation territoriale », *Cybergegeo: European Journal of Geography* [En ligne], Espace, Société, Territoire, document 1007, mis en ligne le 09 mars 2022, consulté le 14 mars 2022. URL : <http://journals.openedition.org/cybergegeo/38404> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/cybergegeo.38404>

Ce document a été généré automatiquement le 10 mars 2022.



La revue *Cybergegeo* est mise à disposition selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution 4.0 International.

Jalons pour une construction collaborative du concept de revitalisation territoriale

Territorial revitalization: a key milestone toward a shared concept

Hitos para una construcción colaborativa del concepto de revitalización territorial

Marina Gasnier, Christian Guinchard, Nathalie Kroichvili, Cyril Masselot, Alexandre Moine, Laure Nuninger et Nastasya Winkel

Introduction

- 1 Loin de disparaître sous l'effet standardisant de la globalisation, les territoires locaux semblent être au contraire porteurs de dynamiques spécifiques qui influent sur leurs trajectoires. La littérature scientifique, proluxe sur la question, en a rendu compte depuis les années 1990 : l'ouvrage de Pierre Veltz (1996), intitulé *Mondialisation, villes et territoires : L'économie d'archipel* est en ce sens emblématique. Ce "tournant territorial" de l'économie globale (Pecqueur, 2006), qui ne s'arrête cependant pas aux dynamiques économiques, est également sensible au niveau de l'action publique, dans le sillage de trois évolutions qui confèrent à l'échelon local une importance nouvelle : la politique européenne de cohésion économique, sociale et territoriale ciblée sur les régions, la montée en compétences des personnels des collectivités territoriales et des acteurs du développement local et le transfert, partout dans le monde, de compétences de l'échelon national/fédéral vers les régions ou les villes (telle la décentralisation en France) (Faure, 2020). Dans ce cadre, se multiplient les politiques publiques visant l'échelon loco-régional, dont les politiques de revitalisation territoriale.
- 2 Un groupe de chercheurs s'est saisi de cet objet de recherche, dans le cadre du projet ORTEP-Revitalisation¹, avec un parti pris résolument interdisciplinaire, puisque la revitalisation ou des notions connexes sont appréhendées par une diversité de

disciplines, comme le montre la revue de littérature. D'emblée, les chercheurs notent un relatif vide conceptuel sur le plan académique. Le terme de revitalisation apparaît dans différents champs de la littérature scientifique mais les éléments qui le composent sont flous et sa définition semble loin d'être stabilisée. Pourtant, en abordant des cas de "revitalisation", des dynamiques récurrentes apparaissent. Par ailleurs, expliciter le terme permettrait de mieux confronter les points de vue sur une situation complexe, afin d'appréhender les objets, les propriétés, les relations et les processus à l'œuvre dans plusieurs cas d'étude et de proposer, *in fine*, les premiers jalons d'une conceptualisation de la revitalisation. Le collectif de chercheurs du projet ORTEP-Revitalisation a, pour ce faire, articulé différents cadres théoriques disciplinaires et s'est doté d'un cadre de référence commun du territoire, conçu comme système complexe multi-échelles dynamique, assorti de clefs de lecture. En cohérence avec les approches théoriques dans lesquelles ils inscrivent leur réflexion, les chercheurs ont opté pour une méthode abductive (Angué, 2009 ; Chauviré, 2005 ; Peirce, 1958), dans laquelle conceptualisation et observations s'entrelacent dans un processus itératif. Au creuset de l'ouvrage commun, ils ont fait converger leurs trajectoires de recherches disciplinaires, ancrées notamment dans la géographie et l'aménagement de l'espace, l'économie, la sociologie, l'histoire, l'archéologie et les sciences de l'information et de la communication, ainsi que leurs expériences et terrains d'étude pour proposer une combinatoire, source d'un nouveau savoir interdisciplinaire capable d'enrichir les savoirs disciplinaires respectifs. L'interdisciplinarité dont il est question ici a été conduite jusque dans l'écriture à 14 mains. L'objectif poursuivi par ce collectif de chercheurs est donc de co-construire un concept académique interdisciplinaire, celui de revitalisation, en précisant les principes qui permettent de discriminer la revitalisation d'autres dynamiques territoriales.

- 3 Si différents cas d'études en Franche-Comté² ont nourri la conceptualisation, l'un d'entre eux a permis de présenter le cadre conceptuel et d'en tester plus systématiquement la robustesse, à savoir le déploiement du projet Techn'hom à Belfort des années 2000 à aujourd'hui. Visant la redynamisation du parc d'activités économiques, mis à mal par les crises des entreprises industrielles qui y sont implantées, le projet s'est appuyé sur la reconversion et la valorisation du patrimoine industriel comme outil de développement économique fondé sur la promotion d'une identité industrielle historique. Pour ce faire, il a associé différents acteurs autour de la SEMPAT (société d'économie mixte patrimoniale), qui est devenue ensuite Tandem (société d'économie mixte spécialisée en immobilier d'entreprise). Ce projet est ainsi porteur d'une dynamique territoriale qui apparaît comme un cas emblématique de revitalisation.
- 4 Dans un premier temps, l'article propose une revue des littératures techniques et scientifiques utilisant le terme de "revitalisation" puis rend compte des résultats d'une analyse de corpus textuels, qui met en évidence la parcellisation de l'étude des dynamiques territoriales et une conception relativement étroite de la revitalisation. Dans un second temps, le cadre de référence commun en vue d'une co-construction interdisciplinaire du concept de revitalisation est spécifié, à savoir la démarche de recherche, les enracinements théoriques, ainsi que les clés de lecture adoptées du système-territoire. Le concept de revitalisation est alors caractérisé comme une dynamique territoriale particulière, reposant sur cinq principes. Dans un troisième

temps, est présentée l'étude de cas portant sur le projet Techn'hom à Belfort qui rend compte de l'opérationnalité de notre conceptualisation.

- 5 L'originalité de cette contribution tient autant à la démarche interdisciplinaire de co-construction du concept de revitalisation, non triviale, qu'à son résultat, le concept lui-même. Cette pluralité d'objectifs explique la longueur de l'article. Dès lors, plusieurs parcours de lecture sont possibles : le lecteur intéressé par la démarche autant que par le résultat est invité à suivre l'ordre exposé ci-dessus ; le lecteur exclusivement intéressé par la thématique de la revitalisation pourra se référer directement au cadre conceptuel puis à l'une des observations empiriques ayant contribué à la réflexion interdisciplinaire, l'étude de la mise en œuvre du projet Techn'hom, à Belfort.

Le concept de revitalisation en débat ?

- 6 Terme d'usage relativement récent et particulièrement peu conceptualisé, la revitalisation nécessite une analyse approfondie, notamment pour comprendre comment cette notion s'inscrit dans le champ des mutations territoriales. Notre état de l'art est donc réalisé à l'aide d'une Analyse Cognitive du Discours (ACD). Nous tentons tout d'abord de resituer le terme dans un ensemble foisonnant et contrasté de termes associés. L'objectif est de dresser une cartographie des différents champs sémantiques avec lesquels s'articule la revitalisation, afin d'en extraire des éléments pertinents pour tendre vers sa conceptualisation. Après avoir décrit le processus de construction du corpus de textes lié au terme revitalisation, nous présentons la méthode d'Analyse Cognitive du Discours (ACD) menée à l'aide du logiciel Iramuteq (Pélissier, 2017 ; Ratinaud, 2009), fondé sur des méthodes statistiques éprouvées d'Analyse Factorielle des Correspondances (AFC) et de Classification Descendante Hiérarchique (CDH). Enfin, nous exposons la manière dont nous avons interprété les résultats obtenus pour n'en retenir que les éléments utiles à l'effort de conceptualisation que nous proposons dans cet article.

Appréhender la revitalisation à travers les littératures technique et scientifique

- 7 Notre corpus a été constitué via trois types d'explorations de la notion de revitalisation : une analyse des dispositifs publics nationaux français qui utilisent le terme de revitalisation ; une exploration large de la littérature technique et scientifique et pour terminer un travail interdisciplinaire mené au sein du projet ORTEP afin d'identifier les termes connexes et les références pertinentes à mobiliser pour notre analyse.

Les dispositifs publics de revitalisation en France

- 8 Au sein des dispositifs publics, l'usage du terme "revitalisation" s'est traduit différemment selon les typologies de territoire ciblées et nous avons assisté à une nette évolution en l'espace d'une quinzaine d'années (pour une frise détaillée des dispositifs nationaux français de revitalisation, cf. figure en annexe 1). Le terme "revitalisation" est apparu en France, au niveau national, en 1995 en ciblant le domaine rural. Les conventions dites de revitalisation mises en place en 2002 se concentrent quant à elles

sur les bassins d'emplois sinistrés. Dans les deux cas, l'application de ces mesures est très restreinte et sectorielle. Toutefois, les dispositifs dits de revitalisation paraissent s'élargir dès le milieu des années 2010, notamment dans les villes petites et moyennes. La notion prend alors une dimension projective qui intègre réaménagement de l'espace et redynamisation du commerce de proximité. Pour autant, le terme "revitalisation", souvent lié à l'épithète "économique", implique une hypothèse sous-jacente forte chez les décideurs : l'activité économique et l'emploi seraient les constituants essentiels de la vitalité d'un territoire ; ils auraient des effets d'entraînement sur les autres aspects de la vie de la population ou de la vitalité d'un territoire, qu'il s'agisse de lien social ou de culture par exemple. Cette hypothèse est confirmée par la nature des diagnostics légitimant une politique de revitalisation (déprise démographique, perte d'emplois, pauvreté, etc.).

- 9 Par ailleurs, nous constatons que les politiques publiques présentées s'appliquent toujours à des typologies de territoires, à travers le zonage qui en est fait. L'objectif de ces politiques publiques dites de revitalisation consiste aussi bien à accompagner des acteurs en difficultés qu'à renouveler une dynamique impliquant une dimension projective. Néanmoins, ces dispositifs semblent se cantonner à leur tâche d'outils opérationnels car rien ne précise le rôle de la revitalisation : s'agit-il de réenclencher les mêmes dynamiques, ou bien d'opérer une transition vers un modèle pour lequel la nature des dynamiques du territoire n'est plus la même ?

Dans la littérature scientifique

- 10 Dans la littérature scientifique, l'usage du terme "revitalisation" est plus rare que dans les dispositifs publics. C'est notamment le cas en français plus qu'en anglais. En outre, cet usage se caractérise par un vide conceptuel. En effet, des références citant le terme dans le texte ou un nombre restreint de fois dans le texte, sans que cela soit associé à un travail de définition du terme, ne sont pas rares (Fol, Sabot, 2003 ; Borsdorf, Hidalgo, Sánchez, 2007 ; Barrier, 2014 ; Margier, Bellot, Morin, 2014 ; Mattsson, Sørensen, 2015 ; Benelli, 2017 ; Gianfaldoni, 2017 ; Filatov, Yazev, Sagina, 2018)³. D'autres utilisent le terme sans effort de conceptualisation, mais à travers l'usage du mot, les actions et les moyens mobilisés, les obstacles rencontrés permettent de percevoir les contours de l'idée de revitalisation (Maillat, 1988 ; Elwood, 2002 ; Yamashita, Yamashita, 2004 ; Galster, Tatian, Accordino, 2006 ; Luxembourg, 2013 ; Hollingsworth, Goebel, 2017). Cependant, cela ne permet pas de révéler de manière directe les préconceptions que renferme le terme de revitalisation.
- 11 Pour autant, le terme "revitalisation" est souvent associé à un objet précis : le territoire. La revitalisation concerne alors le redéveloppement et le réaménagement d'un espace : bassin d'emploi industriel (Aubert, Beaujolin-Bellet, 2004 ; Greenbaum, Bondonio, 2004 ; Trink, 2007 ; Grimault, Mériaux, 2012 ; Hu, Yang, 2018), rural (Talandier, 2008) et urbain (Colomb, 2006 ; Cloutier, 2008 ; Tremblay, Tremblay, 2012 ; Muller, 2015 ; Giusti, Maraschin, 2017) ou de secteurs particuliers (commercial, économique, social, culturel). Les disciplines mentionnant le terme vont de l'urbanisme à l'économie en passant par l'aménagement du territoire, la géographie, les sciences politiques et la sociologie. Parfois, le terme "revitalisation" est convoqué pour d'autres objets, dont la dimension territoriale est relativement moins évidente : revitalisation identitaire et culturelle (Castets, 2011 ; Boukous, 2013 ; Krauss, 2014 ; Challand, 2015 ; Grillot, 2018 ; Delamour, 2019), ou syndicale (Voss, Sherman, 2000 ; Adler, Turner, 2001;

Behrens, Hurd, Waddington, 2003 ; Behrens, Hamann, Hurd, 2004 ; Kesselman, Sauviat, 2017 ; Vincent, 2017 ; Wierink, 2017).

- 12 Dans ces références, un écheveau de termes connexes apparaît pour caractériser des dynamiques territoriales bien spécifiques, selon un angle disciplinaire affirmé. Parmi les termes connexes, nous avons fait le choix de ne retenir que ceux impliquant des dynamiques territoriales locales ainsi que ceux composés du préfixe "re-" et d'un suffixe témoignant d'un processus ("-ion", "-ment", "-age"), comme dans "revitalisation". Il peut s'agir de reconversion industrielle, de recomposition territoriale, de reclassement des salariés, de restructuration, de recyclage urbain. Nous avons ensuite privilégié ceux témoignant de dynamiques jugées positives : régénération, redynamisation, revalorisation, réindustrialisation, renouvellement urbain. Enfin, à un niveau plus fin, nous avons conservé ceux visant à rétablir ou générer des dynamiques spécifiques, en particulier dans le contexte de l'aménagement du territoire : requalification, réhabilitation, reconversion du bâti, réaffectation de friches, rénovation. Les termes cités sont généralement polysémiques, concernent des échelles territoriales spécifiques et appartiennent à un ou plusieurs champs disciplinaires qui les emploient différemment avec une appréciation très inégale de leur caractère vertueux sur le territoire et ses acteurs (cf. tableaux des termes connexes et associés en annexe 2). Cette exploration de la littérature nous a permis d'identifier un jeu de notions connexes, chacune d'elles étant plus ou moins robuste conceptuellement, tandis que leurs relations ne sont pas forcément explicites dans les travaux qui les associent. Afin d'opérer une première discrimination entre ces termes, nous avons donc choisi de nous appuyer sur l'expérience de terrain des chercheurs d'ORTEP.

Les travaux interdisciplinaires au sein d'ORTEP

- 13 Si le corpus s'est constitué grâce aux explorations des dispositifs publics et de la littérature scientifique, sa structuration est née de discussions interdisciplinaires menées au sein du projet ORTEP-revitalisation, notamment lors d'ateliers menés de février 2018 à février 2020⁴. Les ateliers ont permis d'approfondir la notion de revitalisation, peu ou mal traitée dans la littérature, sur les plans systémiques et complexes des mutations territoriales. Grâce à la réflexion collective, d'autres éclairages ont pu être apportés afin d'élargir les recherches et de compléter le corpus. Parmi les thématiques considérées comme complémentaires, on notera les notions, par exemple, de résilience, de bien-être, de transition socio-écologique, de patrimoine, d'initiatives citoyennes, d'innovation, ou de modernisation du système productif (cf. tableau 2.2, annexe 2).
- 14 Le corpus de textes initial a ainsi été complété par des références employant une série de termes connexes en sus de celles utilisant directement le terme de revitalisation. Il a été dissocié en deux sous-corpus, anglo-saxon et francophone. Dans cet article, nous ne présentons que l'analyse du sous-corpus francophone⁵, structuré selon les éléments suivants : la thématique et l'objet des dynamiques évoquées, les termes privilégiés puis les échelles d'analyse ou d'application des dispositifs (cf. plan des références en annexe 3). Les documents sont principalement issus de la littérature scientifique (articles, *working papers*, thèses) et quelques-uns sont des rapports publics. Leur période de publication s'étale de 1980 à nos jours. Les disciplines mobilisées sont diverses, mais se concentrent plus particulièrement sur la géographie, l'aménagement du territoire, la

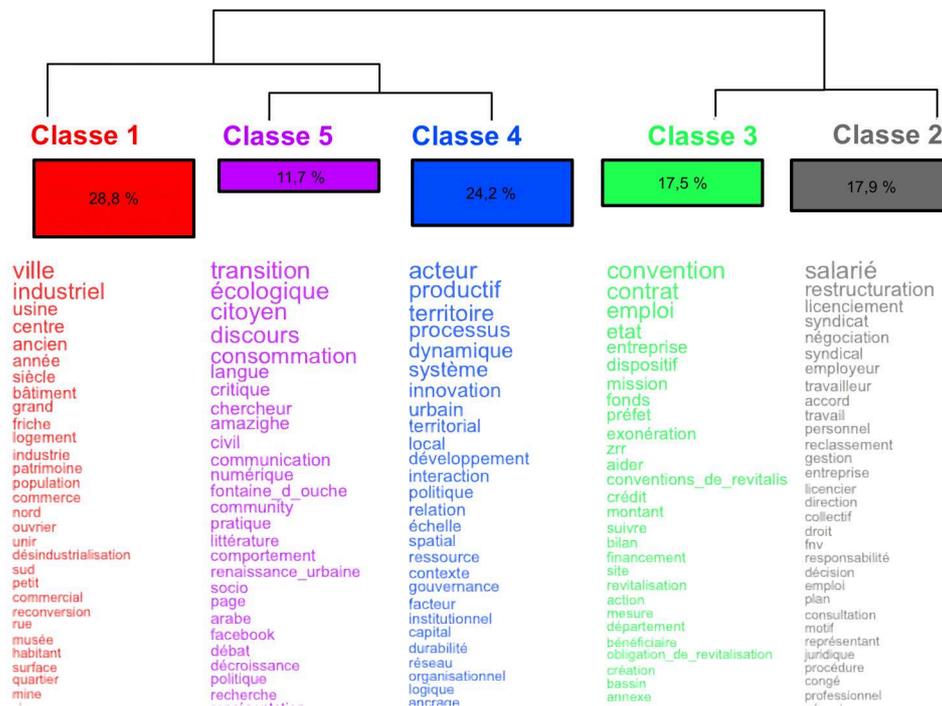
sociologie et l'économie. L'histoire et l'urbanisme sont également présentes (cf. la liste des références en annexe 4).

Analyse du corpus textuel

Évaluation du corpus, statistiques, nuage de formes et dendrogramme

- 15 Afin d'estimer la pertinence du corpus, les critères d'interprétabilité proposés par B. Pincemin (Pincemin, 1999) ont été utilisés. Si le corpus répond plutôt bien aux critères de signifiante et d'exploitabilité, sa capacité à répondre au critère d'acceptabilité est moins évidente du point de vue de sa représentativité et de sa complétude. Néanmoins, il apparaît suffisamment robuste pour opérer une analyse solide (cf. analyse détaillée en annexe 5). Son intérêt statistique est prouvé et son équilibre général paraît aussi satisfaisant (pour le détail des statistiques du corpus, cf. annexe 6).
- 16 Le nuage de formes (cf. annexe 7) indique que les notions de territoires urbains, d'entreprises et d'industries, d'emploi et de social, donc des politiques économiques à l'échelle locale, sont centrales.
- 17 La classification dont rend compte le dendrogramme (figure 1 et note de lecture dans l'annexe 8) présente un tronc commun visible en haut du schéma, se séparant immédiatement en deux branches (classes 1, 4 et 5 à gauche et 3 et 2 à droite). Les classes 4 et 5 peuvent, quant à elles, être regroupées puisqu'il s'agit d'un troisième niveau de détail peu significatif⁶.
- 18 On distingue également, dans l'épaisseur de chaque cadre, la taille que représente chaque classe dans la totalité du corpus. Ainsi, CL 1 représente 28,8 % du corpus, CL 3 17,5 %, CL 2 17,9 %, CL 4 24,2 %, CL 5 11,7 %. CL 1 est la classe la plus présente, tout en laissant de la place aux autres, même si la répartition n'est pas totalement homogène.
- 19 Dans la suite de notre analyse, nous cherchons à comprendre à la fois ce qui réunit dans une même branche les classes (3 et 2) et (1, 4 et 5) et également ce qui oppose ces deux branches l'une à l'autre.

Figure 1 : Les univers lexicaux associés à la revitalisation et termes connexes dans les 109 articles français du corpus



Masselot, Winckel et Nuninger, 2021, classification hiérarchique descendante, méthode Reinert menée sous IRaMuTeQ

Analyse factorielle des correspondances (AFC) et interprétation des classes

- 20 Afin d'interpréter chaque classe, une AFC a été réalisée pour les situer les unes par rapport aux autres dans la structure globale de l'information du corpus (cf. annexe 9 pour une note sur l'interprétation des axes de l'AFC, et annexe 10 pour le détail des statistiques pour chaque classe).
- 21 Ainsi, l'axe 1, vertical, oppose nettement les classes situées de chaque côté du dendrogramme tandis que l'axe 2, horizontal, tend à opposer l'ensemble des classes CL 1 et CL 3 aux trois autres classes CL 2, CL 4 et CL 5. Globalement, l'ensemble du plan factoriel 1-2 présente un effet Guttman bien marqué, révélant une structure d'ordre sous-jacente en tension dans le corpus analysé.

représentent 35,9 % de l'ensemble du corpus. Cette nouvelle classe participe activement à la structuration de l'axe 2, en particulier avec CL 1. Bien que l'on puisse statistiquement regrouper ces deux classes, il est intéressant de noter le contraste sémantique qui les oppose indéniablement : l'une (CL 5) intègre la notion de transition socio-écologique tandis que l'autre (CL 4) se centre sur l'économie de marché et son système productif.

- 26 Ensuite, CL 2 (17,9 % du corpus,) que l'on pourrait désigner par "négociations salariés-patrons-syndicats en période de restructuration", se spécifie clairement autour des acteurs présents dans cette classe : "salarié", "travailleur", "syndicat", "employeur", "personnel". Ils y tiennent un rôle fondamental : leur taille comme leur position indiquent leur fort pouvoir discriminant, attractif et structurant pour la classe. CL 2 semble donc s'intéresser en premier lieu aux négociations entre salariés, syndicats et entreprises, en période de restructuration d'entreprise, à l'échelle micro. La classe aborde donc des thèmes similaires à CL 3, mais sous une perspective différente. Ici, ce ne sont plus les dispositifs nationaux qui agissent sur l'emploi, mais des négociations entre acteurs, dans un cadre un peu moins formel que les dispositifs vus en CL 3.

Que retient-on ?

- 27 L'ACD nous montre un ensemble de champs sémantiques variés mais structurés. En premier lieu, ils s'organisent à travers des enjeux de réaménagement d'une part, ou de création ou de préservation de l'emploi d'autre part. En second lieu, ces champs sémantiques se distinguent par la façon plus ou moins formelle dont sont saisis ces enjeux. Ces dimensions principales mettent en lumière la complexité des actions et des dispositifs qui sous-tendent les dynamiques territoriales et la façon dont cette complexité se trouve estompée par une parcellisation du corpus et une approche partielle de ces questions. En particulier, cette analyse nous donne à voir combien chacune des disciplines de Sciences Humaines et Sociales (SHS) mobilisées s'est spécialisée dans des aspects particuliers des dynamiques territoriales, alors que la complexité de ces dernières appelle l'interdisciplinarité (cf. annexe 11 pour une analyse des variables supplémentaires).
- 28 Par ailleurs, nous constatons que l'usage du terme revitalisation est principalement incorporé à des dispositifs nationaux portés sur l'emploi, l'entreprise et l'activité économique, avec une approche micro qui préfère des typologies de territoires à une approche véritablement territorialisée (CL 3). A contrario, dans notre corpus, la revitalisation est particulièrement peu associée aux dynamiques de transition vers de nouveaux modèles. Elle se rapporte également très peu à la possibilité d'un ensemble d'actions sous des configurations plus informelles qui impulsent les dynamiques territoriales (CL 4-5).
- 29 À cela, il faut ajouter que la revitalisation telle qu'employée dans notre corpus, que ce soit dans la littérature grise ou scientifique, a toujours un objet particulier, essentiellement tourné vers des problématiques d'ordre économique (notamment le commerce et l'emploi). De ce fait, elle ne saisit qu'un aspect limité de ce qui pourrait fonder la vitalité d'un territoire. L'hypothèse économique surplombante, qui se retrouve notamment dans la constitution des dispositifs publics, domine nettement l'ensemble des discours où l'emploi et l'activité économique impliquent forcément un

effet d'entraînement positif et quasiment automatique sur tous les aspects de la vie et vitalité d'un territoire.

- 30 Dans notre travail de conceptualisation interdisciplinaire sur la revitalisation, nous proposons donc d'interroger cette posture en ouvrant nos perspectives dans quatre directions :
1. Élargir la notion de revitalisation pardelà l'activité productive et discuter de l'hypothèse forte qui est faite sur son effet d'entraînement ;
 2. S'intéresser à l'action et donc aux acteurs dans toute leur diversité, en dépassant les seules notions propres aux dispositifs nationaux ;
 3. Adopter une conception territoriale garante d'une meilleure prise en compte de la complexité, afin d'embrasser tous les éléments enchevêtrés qui produisent de la vitalité ;
 4. Considérer la revitalisation comme une transition qui impliquerait des processus aux rythmes et aux temporalités variés.

Construction interdisciplinaire d'un cadre de référence pour la recherche

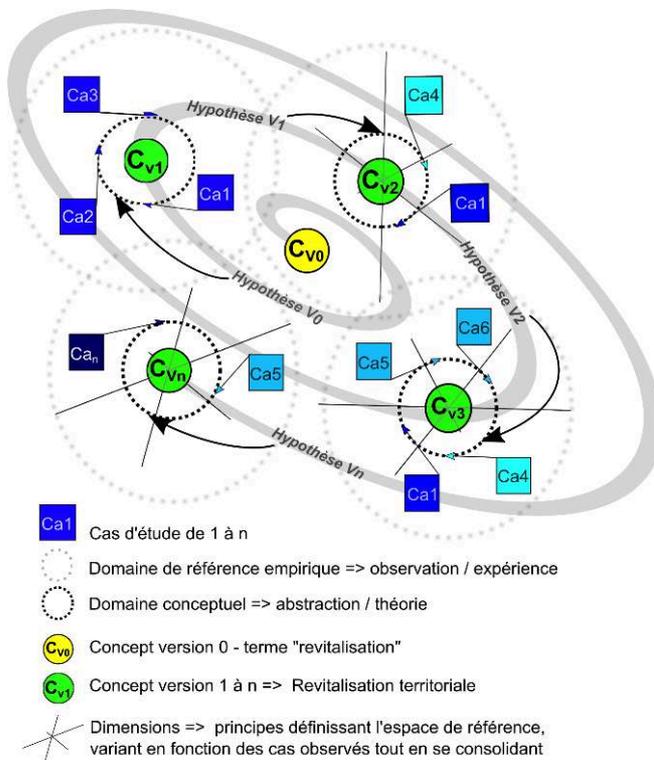
Méthode et cadres théoriques de référence

La démarche de conceptualisation

- 31 Comme nous avons pu le constater, au moyen de l'analyse de notre corpus, le terme de "revitalisation", loin d'offrir un appui robuste à l'action face au déclin d'un territoire ou un concept clair pour la réflexion scientifique, ne parvient pas à sortir du flou ni à prendre du sens qu'en référence aux activités économiques. En dehors de cette référence dominante – parce que jugée salubre – à l'économie, la dénomination "revitalisation" renvoie à un ensemble notionnel difficile à cerner, dans lequel se trouvent, finalement, peu de points de convergence et donc une absence de consensus académique propre à en faire un concept. Nous avons donc tenté de re/penser la revitalisation sur de nouvelles bases.
- 32 Ainsi, en nous appuyant sur la théorie du triangle sémiotique de Ogden et Richards (Ogden, Richards, 1923), nous avons, dans un premier temps, cherché à décomposer l'idée de "revitalisation" en trois éléments, liés entre eux, afin de les clarifier. On distinguera ainsi le terme (symbole), l'objet observé (réfèrent, domaine empirique) et sa définition commune (concept, domaine conceptuel).
- 33 Nous proposons donc de donner au terme "revitalisation" un statut conceptuel, en précisant la manière dont nous le comprenons (domaine conceptuel) à partir d'un ensemble d'observations issues de plusieurs cas d'étude (domaine de référence empirique). Le domaine conceptuel, tel que nous l'envisageons ici, permet de préciser les propriétés élémentaires, soit les grands principes que nous associons au terme revitalisation (partie "cadre conceptuel"). Ce sont des éléments de définition qui permettent de borner un espace de référence dans lequel notre réflexion se développera, dans un premier temps, et qu'elle pourra éventuellement dépasser, dans un second temps, avec d'autres cas d'étude. Cette étape de conceptualisation, selon F. Jullien (2014), revient à totaliser l'ensemble des cas que l'on a observé initialement dans un tout, que l'on va chercher à définir en tendant vers une certaine abstraction, pour passer de "la diversité des expériences à une unité d'idée" dont on présuppose une

existence plausible. Le concept de revitalisation que l'on cherche à préciser est donc définitivement inscrit dans l'expérience du réel. Cette abstraction permet ensuite de faire des hypothèses sur la nature de la dynamique que l'on peut observer sur un territoire, puis, de manière rétroactive, d'affiner cette même abstraction par l'épreuve des nouvelles confrontations au terrain. Dans cette logique abductive, il faut concevoir notre démarche de conceptualisation dans un processus réflexif et itératif, où "l'unité d'idée" n'est qu'un moment dans le raisonnement, une sorte de palier de rencontre collective. Le concept et les hypothèses associées sur la nature de la dynamique territoriale doivent ainsi être confrontés de manière itérative au cas d'étude, à l'expérience, afin de les consolider, de les ajuster ou au contraire de les déstabiliser en partie pour reconstruire un nouveau moment d'équilibre. Il faut donc envisager notre démarche de conceptualisation dans un jeu de spirale, avec des moments identifiés, que nous appelons "concept". On comprendra donc que la définition de ce "concept" s'inscrit dans une dynamique et qu'il n'est stricto-sensu ni induit, ni déduit, ni même formalisé dans un état définitif.

Figure 3 : Une démarche de conceptualisation fondée sur une logique abductive et un processus en spirale



Nuninger, 2021

- 34 Cette démarche de conceptualisation a trois objectifs. Dans un premier temps, elle permet d'embrasser le panorama de l'ensemble des observations et de le réduire à quelques éléments saillants, pour définir un espace de référence utile à notre réflexion interdisciplinaire. Cette première structure de référence à plusieurs dimensions permet ensuite de caractériser de façon ordonnée chacune des expériences et leur positionnement par rapport à la structure conceptuelle initiale (en dedans voire en dehors), selon des axes (dimensions, catégories). Enfin, notre démarche vise progressivement à mettre en évidence la variation des extensions possibles sur chacune

des dimensions (celle du temps de la revitalisation, plus ou moins longue, contractée ou distendue, par exemple), la variation de la localisation du centre de gravité – où se croise chacune des dimensions – dans le cadre de référence, ainsi que l'émergence potentielle de nouvelles dimensions, moins évidentes à percevoir *a priori* mais dont l'interaction avec les autres dimensions peut produire un nouveau point de vue pertinent. Penser la conceptualisation de la revitalisation sous cette forme permet théoriquement de décentrer le regard initial, ou de le focaliser sur certaines facettes, tout en conservant une référence commune.

- 35 Pour ce faire, nous allons mobiliser à la fois un cadre théorique interdisciplinaire *ad hoc* et des termes outils issus de disciplines différentes, dont le point commun est l'approche de la complexité. Ceux-ci seront complétés par une série de clefs de lecture communes qui ont permis de re-situer chacune des expériences sur lesquelles nous nous sommes appuyés, afin de dessiner l'espace multidimensionnel du cadre conceptuel.

Cadre théorique interdisciplinaire et termes-outils employés

- 36 Les réflexions interdisciplinaires ayant conduit à co-construire ce concept de revitalisation s'appuient sur quatre principales traditions de pensée¹¹, que nous inscrivons dans la théorie de la complexité, à savoir : la conception systémique du territoire, la philosophie pragmatiste de la connaissance, la sociologie de la traduction, ainsi que la tradition institutionnaliste et évolutionniste en économie, voire en géographie économique. L'articulation de ces quatre traditions de pensée permet d'établir le cadre théorique interdisciplinaire *ad hoc* nécessaire, qui a paru suffisant aux auteurs, pour fonder le concept de revitalisation territoriale et en déployer les principes fondateurs.

Une conception systémique du territoire

- 37 Le terme "territoire" fortement polysémique renvoie à des paradigmes variés qui nécessitent de préciser le cadre de pensée dans lequel nous nous situons. Tout d'abord, bien qu'ayant une dimension spatiale fondamentale, le territoire ne se réduit pas à un espace "donné", qu'il soit géographique, politique, voire culturel. Le territoire est la production d'un espace particulier par des acteurs, de l'énergie, du travail, etc. (Lefebvre, 1974). "*En s'appropriant concrètement ou abstraitement (par exemple, par la représentation) un espace, l'acteur "territorialise" l'espace*" (Raffestin, 1986). Le territoire est donc dynamique, en étant à la fois la résultante et le creuset des processus à venir. Ce processus repose sur de multiples interactions entre des acteurs et les milieux matériels dans lesquels ils évoluent, mais également selon le ou les systèmes idéels dans lesquels ces deux composantes s'inscrivent. Le territoire est donc une entité composée d'éléments variés et de relations qui s'organisent via des interactions ou des rétroactions intentionnelles ou non, dont l'analyse doit être systémique (Le Berre, 1984). Dans ces conditions, "*le territoire est donc avant toute définition, un système*", et c'est un "*système complexe*", dont on peut distinguer cinq dimensions (Moine, Sorita, 2015). Il associe un ensemble d'actants et d'acteurs d'une part, l'espace géographique que ces acteurs utilisent, aménagent et gèrent d'autre part, en fonction de leurs représentations, faisant émerger des lieux qui composent un maillage dans le système et le temps qui rythme son caractère dynamique de façon continue mais non linéaire

(Durand-Dastès, 2010). Ce système territorial est appréhendé de façon multiscalaire dans notre approche de la revitalisation, pouvant concerner une place dans un village ou une ville, un quartier, une agglomération voire une région. Toutefois, les échelles spatiales et temporelles ne sont pas envisagées de façon hiérarchique et emboîtée, mais plutôt de manière "rhizomatique" (Deleuze, Guattari, 1980). On envisage ainsi le ou plutôt les territoires comme des configurations ou des agencements formés par la relation entre des entités hétérogènes (associées à différentes strates, pour reprendre la terminologie deleuzienne). Ces configurations sont sans cesse en mouvement ou se stabilisent momentanément pour se "restratifier", augmentant alors le degré de territorialisation (DeLanda, 2009).

- 38 Dans cette façon de penser le territoire, le "lieu" peut être compris comme l'une des dimensions du système. Dans notre approche, le lieu ne se réduit pas à une localisation, mais "*représente toute portion d'espace unique et identifiable, qui fait sens pour un ensemble d'acteurs sociaux et qui sert de plateforme aux interactions multiples caractérisant un système territorial*" (Besson, 2012). Il endosse trois composantes liées entre elles : morphologique, fonctionnelle et enfin symbolique/idéelle. Le lieu n'est pas synonyme de local mais doit être compris dans un environnement de relations et d'interdépendances multiscalaires spatiales et temporelles, au sens où Doreen Massey (1991) introduit l'idée de "*global sense of place*". Enfin, suivant Roger Besson (2012), il convient de préciser que le lieu "*correspond à l'inscription d'une projection sociale dans un espace*", soit physique, soit intangible (idéel).
- 39 La notion de "ressource" doit également être précisée. Elle n'est pas non plus envisagée en tant que donnée ou réalité du territoire, mais comme le produit d'interactions multiples entre des acteurs et des actants, d'ordre naturel et/ou construit (ressources technologiques, économiques, financières, organisationnelles par exemple). Il n'existe pas de ressources en soi¹² et cette conception permet d'éviter un rapport dual homme/nature (Blot, Milian, 2004), tout en incluant des ressources intangibles, par exemple la réputation (Torrès-Blay, 2000). Situer une ressource dans un territoire ne suffit pas à produire du développement, ou dans notre cas, de la revitalisation ; mais un certain contexte est nécessaire pour que la ressource se territorialise et que le territoire se ressource. En d'autres termes "*la ressource territoriale ne préexiste pas au territoire mais elle se construit avec et par le territoire*" (Lajarge, Pecqueur, Landel, Lardon, 2012).
- 40 Dans notre approche du territoire, l'idée de système, de processus et d'interactions multiples font directement référence au cadre théorique de la complexité, qui comprend en outre des paradoxes ou des contradictions logiques qui peuvent produire du désordre ou parfois au contraire de l'ordre, ainsi que "*des incertitudes, des indéterminations, des phénomènes aléatoires*" (Morin, 2005). Dans ces conditions, malgré l'ambition d'une approche globale de la revitalisation territoriale, le cadre théorique dans lequel l'on s'inscrit plaide pour une incomplétude assumée. Notre approche ne tend pas non plus à réduire les contradictions, mais au contraire à adopter une attitude dialogique, en pensant simultanément les contradictions et les complémentarités. En s'appuyant sur l'idée de "reliance" (Bolle De Bal, 2003), elle vise à multiplier les points de vue, en sortant de nos perspectives disciplinaires et académiques, mais également en renouant avec celles d'autres acteurs (élus, citoyens, etc.), pour prendre en considération leurs actions et leur compréhension du monde. Suivant Edgar Morin, l'idée est bien de relier ce qui ne l'est pas ou ne l'est plus (disjoint, morcelé, détaillé, compartimenté, classé, etc.) pour mener l'analyse du système complexe qu'est le

territoire dans un processus de revitalisation. Le principe de reliance permet d'envisager une coopération constructive, dans un système aux liens distendus voire aux éléments éclatés ou isolés.

Une approche pragmatiste

- 41 C'est notamment dans cette optique de reliance que se conçoivent des "communautés d'enquêteurs" allant au-delà des communautés scientifiques et produisant des connaissances contrôlées et partagées dans et par le processus collectif de l'enquête. L'idée de ces communautés d'enquêteurs repose sur la philosophie pragmatiste américaine, qui met en évidence le caractère inachevé de la connaissance et pour laquelle il n'existe pas de vérité définitive mais seulement des énoncés plausibles, pluriels, évolutifs et vrais tant qu'ils ne sont pas contraires à l'expérience. On retiendra surtout ici que la connaissance ne s'élabore pas pour elle-même, mais afin de résoudre des "situations troubles", dans lesquelles *"les éléments constitutifs ne tiennent pas ensemble, ou sont en conflit les uns avec les autres, ce qui entrave la poursuite de la conduite"* (Ogien, Quéré, 2005). Face aux troubles qui viennent perturber la continuité de leur expérience, les individus ou les groupes peuvent renoncer au cours d'actions habituelles qu'ils avaient plus ou moins prévu ainsi qu'à leurs objectifs ou, au contraire, voulant maintenir certains de leurs buts, choisir de reconnaître la situation comme problématique et relevant d'une enquête (Dewey, 2006 ; Zask, 2004). Cette dernière peut être menée individuellement ou collectivement, en s'appuyant sur différentes formes de partage et de répartition des savoirs et savoirfaire nécessaires. Elle peut prendre la forme d'un *"forum hybride"* (Callon, Lascoumes, Barthe, 2001), associant plus ou moins symétriquement les connaissances d'experts et de profanes ou celles d'une cognition distribuée entre des professionnels de différentes institutions publiques et privées. Dans la perspective pragmatiste que nous adoptons, il importe de souligner que ce type de communauté ne se questionne pas seulement sur son environnement, mais s'interroge également sur le rapport qu'elle entretient avec lui, ainsi que sur elle-même en tant que collectivité et en tant que productrice de connaissances (Guinchard, Ogorzelec, 2018 ; Zask, 2004).

Un ancrage dans la sociologie de la traduction

- 42 Dans le prolongement du pragmatisme, nous élargirons notre vision de "l'acteur" à l'ensemble des éléments - humains ou non-humains - qui peuvent agir dans une situation et/ou y apporter une réponse lorsqu'elle est trouble. On parlera alors d'acteur ou d'actant en faisant référence à Latour, selon qui *"toute chose qui vient modifier une situation donnée en y introduisant une différence devient un acteur - ou, si elle n'a pas encore reçu de figuration, un actant"* (Latour, 2007). Pour prendre en compte le processus de redéfinition permanent des acteurs/actants relativement les uns aux autres, nous nous appuyons également sur la notion de *"traduction"* (Callon, 1986), afin d'analyser la manière dont le monde se construit et se déconstruit, se déstabilise et se stabilise dans des enchaînements d'actions où *"chaque participant est traité à tous égards comme un médiateur"* (Latour, 2007). On retiendra, notamment de ce cadre théorique, l'idée de déplacement et de décentrage du point de vue, que nous tenterons d'appliquer dans notre conceptualisation de la revitalisation.

Une pensée institutionnaliste et évolutionniste

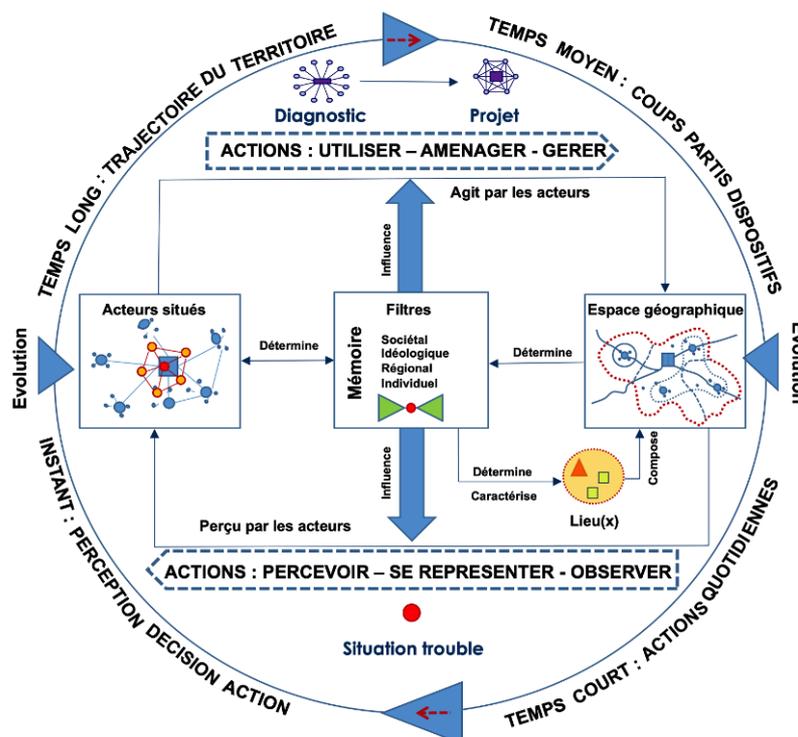
- 43 Enfin, l'intérêt de recourir à la tradition de pensée institutionnaliste et évolutionniste en économie¹³ et, dans une certaine mesure, en géographie économique (Boschma, Frenken, 2006, 2018) est de disposer d'un cadre d'analyse de l'évolution des institutions conçues comme "*construction collective capable d'influencer de manière durable le comportement individuel*", qu'elles soient formelles ou informelles, qu'elles soient institutions-règles ou institutions-acteurs/organisations (Koleva, Rodet-Kroichvili, Vercueil, 2006). Ce cadre d'analyse institutionnaliste et évolutionniste montre que l'émergence/l'évolution des institutions est à la fois organique/spontanée et pragmatique/artificielle, au sens où si ces dynamiques échappent largement dans le long terme à la volonté humaine, dont les capacités sont trop limitées pour pouvoir concevoir l'architecture et planifier l'évolution des sociétés, on ne peut pas non plus considérer que ce processus soit purement "aveugle" ou inconscient. Les agents peuvent ainsi avoir une maîtrise partielle du processus, au moins dans le court terme, en s'en faisant une représentation dans une durée plus longue qui influence la trajectoire d'évolution.
- 44 Certaines trajectoires peuvent apparaître comme un "déclin" aux yeux d'un ou plusieurs groupes d'acteurs, c'est-à-dire comme un processus de dégradation par rapport à une situation perçue comme satisfaisante dans une période antérieure. Au-delà de la perception des acteurs dans le temps court, la perspective évolutionniste et institutionnaliste invite à penser l'auto-renforcement d'une situation dans le temps long, de telle sorte que "*l'état des choses d'aujourd'hui donne forme aux institutions de demain, par un processus sélectif et coercitif [...]*" (Veblen, 1898, 1978), processus rétroactif positif qui peut conduire à des situations de verrouillage (Hodgson, 1992, 1993). Néanmoins, ce processus d'autorenforcement n'est pas conçu comme inéluctable, puisque Veblen lui-même pensait la dynamique institutionnelle dans le cadre d'une tension entre dynamique externe, introduisant la nouveauté par confrontation à la réalité, et dynamique interne, induisant l'auto-renforcement des manières de faire et de penser et donc la stabilité du système (Garrouste, 1995a, 1995b), y compris dans une trajectoire déclinante. Il ne s'agit donc pas ici de produire un discours "décliniste" dans une conception progressiste de l'histoire (Dockès, Gaspard, Gomez Betancourt, 2015). Au contraire, le terme déclin est mobilisé ici, d'une part pour rendre compte du sentiment de perte de vitalité (qui n'est pas forcément objectif d'ailleurs), qui alarme certains acteurs ou qui en arrange d'autres, légitimant l'idée d'une "revitalisation". D'autre part, il permet d'introduire l'idée de processus rétroactif positif au cours duquel une tendance s'entretient, s'accroît voire s'amplifie, dans une crise qui s'approfondit et "*libère en même temps des forces de mort et des forces de régénération*" (Morin, 2020).

Clefs de lecture

- 45 Les différentes phases permettant, selon nous, de caractériser un processus de revitalisation, nous installent dans une vision systémique et dynamique de la réalité, au sens des travaux d'Edgar Morin, qui visent avant toute chose à considérer globalement des phénomènes en se focalisant sur les relations qui les sous-tendent et conduisent à la reliance (Bolle De Bal, 1985 ; Morin, 2005). C'est dans cette perspective qu'une approche dynamique des territoires a été proposée (Moine, 2006, 2008), enrichie par

des recherches actions et au contact de professionnels de terrain en travail social (Moine, Sorita, 2015). Le système territoire qui se dessine n'épuise pas la réalité complexe. Néanmoins, il permet de poser un ensemble de clés de lecture dynamiques, lesquelles posent les bases de la boucle de rétroaction de l'aménagement du territoire, reposant sur cinq sous-systèmes présents dans les dynamiques de revitalisation (figure 4), qui permettent d'expliquer les interactions entre l'homme et l'espace et ses discontinuités (Brunet, 2017 ; Gay, 2016). Ainsi, le système dynamique que nous préconisons peut nous permettre de représenter les dynamiques de revitalisation que nous avons caractérisées.

Figure 4 : Le système territoire en décomposition-relation



Moine, 2019

46 Globalement, la boucle s'appuie sur cinq sous-systèmes étroitement liés, lesquels évoluent dans le temps et permettent d'articuler les principes que nous présenterons ensuite :

1. Les acteurs constituent le premier socle du système. Ce sont eux qui, par leurs perceptions sensibles, leurs observations, se représentent une réalité faite de jeux d'acteurs qui s'établissent principalement en référence à l'espace géographique, lui-même perçu (Raffestin, 1978), observé, représenté et finalement connu et approprié (Brunet, 1990 ; Gagnol, 2011 ; Lardon, Morel, Piveteau, 2001 ; Pecqueur, 2009), convoquant alors la question de sa construction, d'abord personnelle, comme la spatialisation de "moments" de l'être humain (Dardel, 1946, 1952), et ensuite plus largement liée à des jeux d'acteurs sous-jacents (Bonarandi, Deslondes, 2008 ; Di Méo, 1991 ; Pornon, 1998 ; Zimmermann, 2008). C'est à partir de cette première série d'actions sensibles qu'est déclenché un ensemble d'opérations qui consiste à utiliser, aménager et gérer l'espace géographique, à agir. Une prise de conscience des acteurs se fonde sur des perceptions visuelles, la consultation d'indicateurs, les discussions avec les populations locales, tous types d'observations qui vont permettre de

caractériser un trouble fondé sur la déshérence des objets (bâtiments, réseaux, services, etc.), des situations individuelles et collectives (paupérisation, chômage, violences, etc.), ainsi que sur des paradigmes mobilisés collectivement. Ceci va conduire à l'émergence de diagnostics, dans un premier temps, préfigurant des projets territoriaux, fondés sur des controverses, mais surtout des convergences de perspectives, discutés pas à pas, qui équilibrent les forces (Santos, 1984).

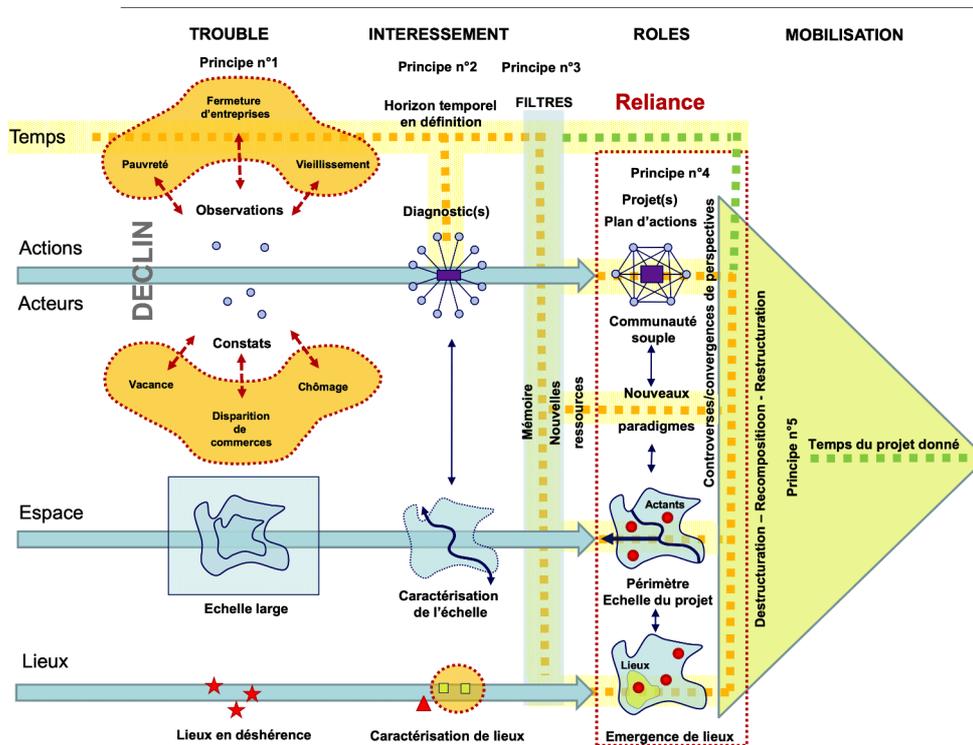
2. L'espace géographique constitue le deuxième socle du système. Il s'agit de l'étendue métrique et topographique (Lévy, 2009), constituée d'actants naturels issus de la biocénose (faune, flore, etc.), d'actants anthropiques (limites, logements, services, réseaux, etc.), dont l'organisation résulte à la fois des actions citées ci-dessus et de principes d'auto-organisation complexes au sein desquels la notion d'appropriation est centrale (Le Berre, 1992). Cette organisation, faite d'agencements (Humbert, Renard, 2008) en constante évolution, est par conséquent perçue et observée, conditionnant le champ des actions à venir. On peut considérer que les constats initiaux s'articulent autour d'une échelle élargie, qui va progressivement s'affiner en fonction des diagnostics et des projets qui vont émerger, jusqu'à, dans certains cas, s'inscrire dans des périmètres précis qui illustrent l'importance des découpages pour agir (Alphandéry, Bergues, 2004).
 3. On comprend, dans ce contexte, que la relation entre les acteurs et l'espace géographique est fondamentale, et se cristallise souvent en des lieux qui vont à la fois exister morphologiquement (bâtiments à réhabiliter, services proposés, réminiscences du passé, etc.), mais aussi au travers des utilisations qui en sont faites par des acteurs variés en fonction de conditions d'usage (pépinières d'entreprises, stages dédiés, offres de formations, etc.) déterminées par les projets évoqués cidessus. Il est à noter que des lieux peuvent "émerger" différemment, selon qu'ils sont emblématiques ou reconnus comme tels et donc plus ou moins portés par les acteurs comme faire-valoir des projets mis en place.
 4. Les relations qui s'établissent entre les acteurs et l'espace géographique, faisant émerger des lieux, sont très largement conditionnées par un ensemble de filtres, qui convoquent à la fois des dimensions sociétales, idéologiques, mais aussi régionales et enfin individuelles. Cette combinatoire complexe influence les acteurs, leurs observations et, par conséquent, leurs actions ; entrent alors en jeu des paradigmes plus ou moins consciemment mobilisés, des éléments de mémoire locale, des ressources émergentes, ainsi que des projections relatives au devenir du territoire local.
 5. Enfin, ces quatre sous-systèmes évoluent dans le temps, et il faut inclure dans l'analyse aussi bien les dimensions temporelles instantanées (perception, décision, action), celles des temps courts des actions quotidiennes, qui façonnent et dépendent largement de l'organisation des espaces aménagés et des lieux qui s'offrent aux usages, celles des temps moyens, qui caractérisent les autres projets validés politiquement (coups partis), quelquefois concurrents, mais qui peuvent également entrer en synergie, que le temps long de la trajectoire du territoire, permettant notamment de mobiliser et de puiser dans les dimensions mémorielles et d'appartenance autour de systèmes de valeurs (Debarbieux, 1995 ; Lévy, 2009 ; Turco, 2001), que l'on peut référencer à des lieux très précis (Moles, 1995), mais convoquant aussi l'imaginaire (Soja, 1989), les saillances et prégnances associées (Parazelli, 2002). À cette perception différenciée du temps, il faut ajouter la question du rythme, lui-même variable, provoquant des effets de décalages dans les changements et la perception du changement tout au long du plan d'action (Lefebvre, 1992).
- 47 Finalement, cette décomposition systémique nous invite à considérer les bases pour construire notre réflexion sur le processus de revitalisation. Ces clés de lecture constituent en effet le fondement des dynamiques territoriales au sens large du terme. Il s'agit maintenant de rendre lisible un cadre d'interprétation de ces dynamiques

spécifiques que sont celles de la revitalisation, afin de proposer un cadre conceptuel solide et de référence.

Cadre conceptuel

- 48 Bien que les territoires soient en perpétuelle mutation, toutes les dynamiques territoriales ne sont pas assimilables à des processus de revitalisation. Des principes sont donc nécessaires pour préciser les dimensions qui vont permettre de discriminer la revitalisation par rapport à d'autres formes d'évolution du territoire (figure 5).

Figure 5 : Articulation des principes de revitalisation



Moine, 2020

Principe n°1

- 49 Il y a revitalisation quand des acteurs prennent conscience et convergent vers la reconnaissance de troubles associés à l'idée d'un déclin territorial.
- 50 Le terme "revitalisation" appliqué à un territoire suggère qu'il s'agit d'une réponse à une perte de "vitalité" de ce territoire (Winckel, 2020a, 2020b). Elle est donc consécutive à une situation trouble, d'abord ressentie par des individus du territoire, de manière isolée, selon une temporalité et une intensité variable. Le déclin territorial peut être, en effet, vécu de différentes manières, y compris comme une aubaine positive. On peut aussi ne pas en prendre totalement conscience et considérer la situation comme normale, ou encore la vivre comme une sorte de fatalité sans qu'elle soit problématisée. L'ethnologie nous a donné de nombreux exemples de groupes résignés face au déclin (Duvignaud, 1991 ; Soustelle, 2009). D'autres, au contraire, réagissent face à ce qu'ils considèrent comme une dégradation de leur situation sur le

territoire, en mettant en place des actions pour y remédier, sans qu'elles soient coordonnées à d'autres actions. Ces essais de transformation de la situation ne sont ainsi pas immédiatement collectifs. Chacun peut être d'abord amené à envisager les autres acteurs comme des concurrents ou des adversaires. Avant d'envisager une action commune, il faut construire, par le dialogue, une convergence des attentes relatives à un objet commun, ici le territoire partagé. La perception d'un trouble devient collective lorsque les ressentis individuels sur un territoire sont exprimés. Il se dégage alors un intérêt commun à agir ensemble pour y remédier. Le dialogue autour des troubles et du déclin territorial consécutif à ceux-ci permet de réunir des connaissances, qui jusqu'à étaient dispersées, et de conscientiser le ou les problèmes. Ce déclin est alors caractérisé par des mots (désindustrialisation, ghettoïsation, paupérisation urbaine, désertification des campagnes, etc.) et/ou par des indicateurs au niveau local (pertes d'emplois, croissance du taux de chômage, de la pauvreté, augmentation des faillites d'entreprises, déclin démographique, moindre attractivité pour les entreprises ou les CSP¹⁴ supérieures, etc.). Il se peut cependant que les membres du collectif *ad hoc* qui se crée n'aient pas une vision pleinement partagée des problèmes, mais que ce qui constitue un trouble pour chacun d'entre eux les amène à reconnaître collectivement l'idée d'une situation de trouble qui les incite à agir avec les autres pour envisager des solutions communes. Il s'agit d'atteindre leurs buts respectifs (Weick, 1979)¹⁵, c'est-à-dire d'améliorer leur situation respective sur le territoire, et donc *in fine* du territoire.

Principe n°2

- 51 Il y a revitalisation quand des acteurs s'accordent sur une aire géographique et sur un horizon temporel pour conduire l'action.
- 52 Envisager un plan d'actions commun suppose que les acteurs s'accordent sur une aire géographique – même si cette dernière n'est pas forcément strictement définie – qu'ils jugent pertinente pour conduire des actions. Ces dernières peuvent d'ailleurs être entreprises à différentes échelles spatiales, conduisant à un emboîtement d'échelle (par exemple, des actions à l'échelle d'un site industriel, complétées par des actions au niveau d'une ville ou d'une communauté d'agglomération ou encore de la région). Les acteurs s'accordent également sur un horizon temporel des actions, à l'issue duquel l'on s'attend à observer quelques résultats, même si les transformations qui en résultent peuvent s'inscrire dans une durée plus longue. Cet horizon temporel peut être estimé ou donné par des échéances externes (durée d'une subvention, échéance d'une commande publique, etc.). Enfin, il émerge des points de convergence localisés (qu'on nommera des lieux, cf. "Cadre théorique et termes-outils employés"), lesquels vont être emblématiques de l'action de revitalisation en construction. Les "lieux" vont se donner à voir pour illustrer le changement en cours : ils se fondent à la fois sur les traces du passé et sur des éléments illustrant l'avenir en construction.

Principe n°3

- 53 Il y a revitalisation quand des acteurs mobilisent des ressources locales antérieures matérielles, immatérielles et/ou humaines, combinées à l'introduction de ressources nouvelles.
- 54 Les actions projetées pour remédier à la situation de déclin mobilisent des ressources et/ou des dispositifs de différentes natures. Elles peuvent être matérielles (comme des

ressources patrimoniales, financières), immatérielles et/ou humaines (comme de nouvelles technologies, des connaissances, des savoirfaire professionnels, des expertises, des compétences locales ou externes au territoire, des mémoires, des solidarités locales). Certaines de ces ressources trouvent leur origine dans l'histoire du territoire et sont ancrées (ne serait-ce que dans l'espace physique de l'action qui conserve une trace matérielle ou même seulement mémorielle des événements qui s'y sont déroulés), tandis que d'autres sont nouvelles, soit déjà présentes sur le territoire mais invisibles ou jugées non pertinentes jusque-là, soit captées à l'extérieur du territoire par les acteurs qui portent l'action de revitalisation. La revitalisation implique donc l'articulation de ressources anciennes, certaines érigées en symboles (lieux, devises, etc.) et nouvelles, internes et externes à l'aire géographique concernée. L'introduction de ces ressources nouvelles permet de différencier la revitalisation d'autres processus d'évolution territoriale, lesquels reposent sur la recombinaison de ressources exclusivement anciennes, considérées comme importantes jusqu'à, permettant de conserver l'essentiel du système territorial antérieur.

Principe n°4

- 55 Il y a revitalisation quand des acteurs portent un plan d'actions ou un projet commun¹⁶ et ont une intentionnalité d'actions pour améliorer leur situation sur le territoire.
- 56 L'intelligence territoriale se structure progressivement. Elle se nourrit des observations (données, indicateurs, etc.), des différentes ressources et des intentions des différents acteurs. Par le travail de communication entre les acteurs et d'élaboration collective et progressive du sens de l'action commune, les attentes respectives des acteurs sont rendues compatibles (Weick, 1979) et convergent vers l'élaboration d'un plan d'actions ou même un projet pour l'aire géographique identifiée, afin d'améliorer leur situation sur ce territoire. Cela suppose qu'un ou plusieurs collectifs d'acteurs, ayant une légitimité et les moyens d'agir, se mobilisent et entrent en interaction et en négociation pour proposer un plan d'actions concrètes. La légitimité peut être tirée d'une autorité fondée sur des bases juridiques (collectivité territoriale, service décentralisé de l'État, syndicat, association, etc.) ou simplement sur des valeurs partagées (collectif de quartier, groupe *ad hoc* comme le mouvement des gilets jaunes, etc.), permettant d'engager des collectifs plus vastes dans l'action. Ainsi, la communauté d'acteurs qui porte le plan d'actions n'est pas réductible aux institutions existantes pour gérer politiquement ou administrativement des problèmes territoriaux, ni à des collectifs entre lesquels existent dans la durée des liens d'attachement sur un territoire donné, mais correspond à un groupe *ad hoc* qui va se constituer progressivement, de manière volontaire, pour que ses membres atteignent ensemble leurs objectifs¹⁷. Ce groupe se structure, se défait et se reconstitue tout au long du plan d'actions commun. Il se crée alors une communauté, au périmètre souple, dotée d'une capacité politique¹⁸, qui va se donner les moyens d'observer le trouble pour organiser une réponse collective dans la durée, avec une série d'échéances qui rythment le temps du processus de revitalisation. La finalité d'actions communes peut être partagée, mais ce n'est pas indispensable (Weick, 1979) et c'est même rare : au début, l'intention est polymorphe et ce n'est qu'à la fin, dans le résultat, que le sens collectif se cristallise (Zask, 2008), ce qui fait émerger le projet de revitalisation lui-même, dont on peut considérer qu'il est un bon "échangeur de buts" (Latour, 1992). Néanmoins, dès le début, une certaine compatibilité des intentionnalités est nécessaire pour conduire des actions communes, ou tout au moins

des actions répondant au bien commun. Agir collectivement n'exclut toutefois ni le conflit, ni les divergences de point de vue en cours de processus, car la communauté est constitutivement plurielle. Les controverses sont normales, voire productives (Chateauraynaud, 2004 ; Debaz, 2017 ; Lascoumes, 2002), et la convergence de différentes perspectives est à reconstruire en permanence pour maintenir la cohésion d'ensemble du groupe moteur qui porte, organise, réalise et valorise les actions.

Principe n°5

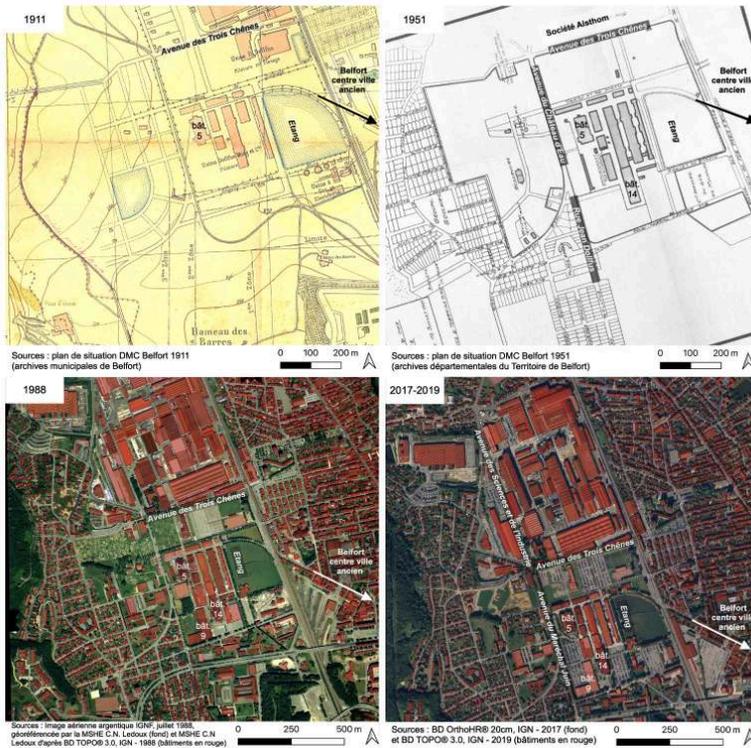
- 57 Il y a revitalisation quand des éléments cruciaux du système territorial changent radicalement, concourant à une déstructuration, une recomposition et une restructuration du système territorial.
- 58 Le processus de revitalisation amorce donc un changement radical. En lien avec le plan concerté d'actions visant la résolution des troubles perçus sur le territoire, des actants changent de fonction ou d'usage, de nouveaux modes de pensée, de nouvelles règles du jeu, de nouvelles formes d'interaction émergent et conduisent à rendre irréversible la déstructuration de l'ancien système territorial et à amorcer une transition vers un nouveau système territorial. On s'engage dans ce que François Durand-Dastès (2010) appelle "systémogénèse", c'est-à-dire un processus de création et de densification des liens entre les actants du territoire, anciens, redécouverts, renouvelés et/ou exogènes.
- 59 Pour autant, si la revitalisation est une transition, elle n'est pas un processus téléologique car, d'une part, la finalité de l'action collective n'est pas forcément partagée et si elle l'est, elle n'est pas une finalité préétablie, considérée comme meilleure par nature, mais une finalité définie comme telle par la communauté d'acteurs sur le territoire considéré. D'autre part, le sens de l'évolution n'est pas univoque et certain. En effet, les acteurs ont une intentionnalité qui mobilise les énergies et initie un processus d'évolution. Ce processus pragmatique d'évolution s'articule avec d'autres dynamiques plus organiques, lesquelles inscrivent l'évolution du système territorial dans une trajectoire enracinée dans le passé. La revitalisation, comme processus pragmatique, ne peut faire totalement abstraction de cette dynamique issue de son espace-temps et de son espace-temps, et la combinaison parfois conflictuelle de ces deux processus, pragmatique et organique, produit des résultats non intentionnels et donc inattendus.
- 60 Ce caractère indéterminé de l'évolution, même face à l'organisation territoriale d'une communauté d'acteurs mobilisée face au déclin pour œuvrer en faveur d'un changement de trajectoire, ou *a minima* d'une amélioration de leur situation sur le territoire, possède deux conséquences. D'une part, cela rend difficile la réplique d'un plan d'actions jugé efficace dans d'autres territoires, car un même plan d'actions pourra conduire à un résultat différent sur un autre territoire. D'autre part, la revitalisation ne peut être observée qu'*a posteriori*, quand un nouveau système territorial émerge, dans lequel le trouble initial est considéré comme résolu et, pour paraphraser Ogien et Quéré (2005), dans lequel il existe une situation dont les éléments constitutifs tiennent suffisamment ensemble pour permettre à un nouveau système territorial de se déployer. On ne peut donc être sûr qu'on est face à une revitalisation que si "*des régimes [territoriaux] qualitativement différents, séparés dans le temps*" peuvent être identifiés (Nuninger *et al.*, 2017). Le cas échéant, le système précédent ayant été au

moins en partie déstructuré, et en l'absence de recombinaison de ses éléments constitutifs, on reste dans le trouble et on n'assiste pas à une revitalisation.

Un cas d'étude : Techn'hom, à Belfort

- 61 Les principes que nous venons de présenter ne sont pas vraiment "premiers". En effet, ils ont été élaborés progressivement, dans une démarche caractérisée par de nombreux aller-retour, entre des moments de réflexions collectives interdisciplinaires et des ancrages en différents sites où nous avons enquêté de manière approfondie parce que ces derniers s'avéraient heuristiquement féconds lorsque nous en discutons. Le cas de Techn'hom est présenté ici comme un moment d'élaboration du savoir, résultant provisoirement de nos circulations entre ce terrain et nos discussions, mais aussi entre nos différents terrains. Ce n'est donc ni une application déductive, ni une expérimentation inductive car il est impossible – voire absurde – de chercher à savoir si les principes s'appliquent au terrain ou s'ils en sont issus. Nous livrons aux lecteurs ce cas d'étude comme un élément de réflexion, dans la perspective que nous déployons, pour leur proposer de l'associer à d'autres afin d'affiner notre compréhension de la revitalisation territoriale.
- 62 À cet égard, l'un des intérêts de l'interdisciplinarité est d'enrichir la démonstration intellectuelle par des approches méthodologiques et scientifiques distinctes ; en l'occurrence, l'histoire est convoquée pour cette étude de cas. Malgré la pluralité des angles d'approche, le positionnement épistémologique de la réflexion collective présentée dans cet article est pleinement partagé (par les disciplines suivantes : histoire, géographie, économie, sociologie, archéologie et sciences de l'information et de la communication). Après avoir exposé les jalons conceptuels et théoriques, le parti adopté est celui de la narration, non pas dans le but d'illustrer la grille des cinq principes mais, *a contrario*, d'étudier le cas de Techn'hom dans toutes ses nuances, afin d'identifier et de rapporter la manière dont les principes sont immergés dans la complexité du réel - inhérente au processus de revitalisation.
- 63 Le cas de Techn'hom s'avère particulièrement pertinent, si l'on considère sous l'angle de la revitalisation la question de la reconversion du patrimoine industriel, laquelle touche de nombreux pays. En effet, l'étude de cet héritage se caractérise, dès son émergence au milieu des années 1970 en France, par sa dimension pluridisciplinaire. Au fil de l'évolution sociétale et culturelle, cette pluridisciplinarité n'a cessé de s'enrichir de nouveaux regards, dont celui des géographes au début des années 2000. Les angles d'approche se sont multipliés, considérant davantage l'aménagement du territoire, le paysage, les représentations liées à la géographie sociale, culturelle et historique. En partie grâce à ces travaux, l'intérêt scientifique de considérer la diversité des échelles dans l'étude du patrimoine industriel s'est imposé, depuis la trace, l'atelier, le site, le quartier, la ville, jusqu'au territoire national, voire international. Le parc d'activité économique Techn'hom tire justement l'une de ses caractéristiques de cette variété d'échelles, en raison de la notoriété de ses entreprises d'envergure internationale et de son emprise spatiale, représentant plus de 100 ha en plein tissu urbain de Belfort, en Bourgogne FrancheComté (figure 6).

Figure 6 : Le site industriel de Belfort à quatre étapes de son histoire

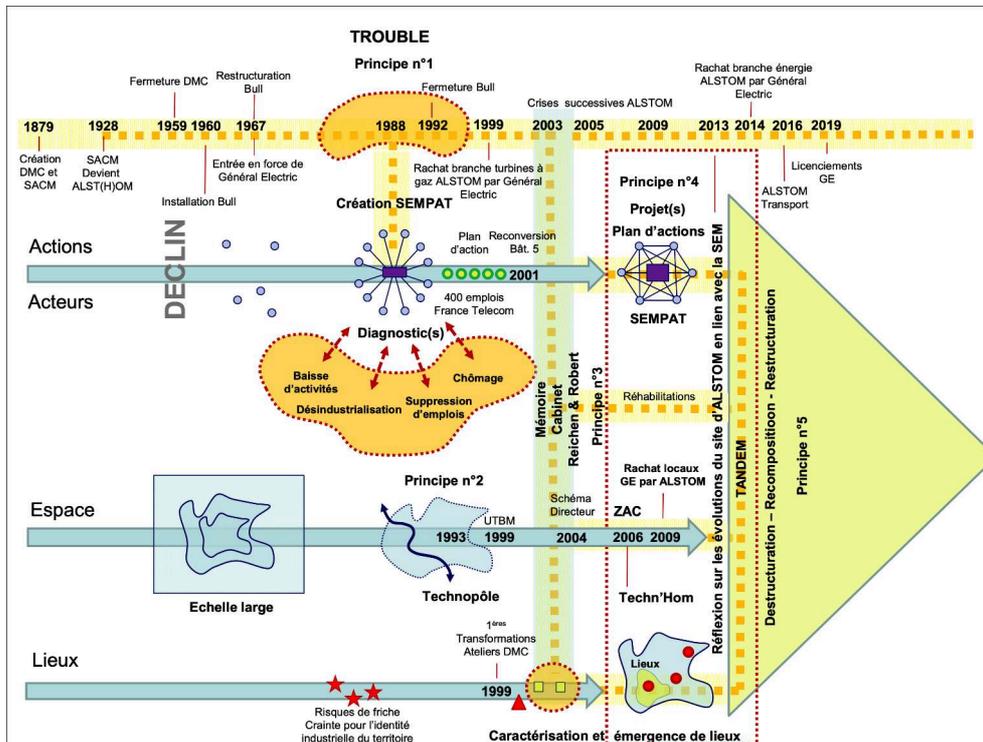


Ces cartes révèlent l'importance de l'emprise spatiale du site dans le tissu urbain belfortain. L'ancestrale avenue des Trois Chênes sépare SACM-Alstom, au nord, et DMC-Bull, au sud. Depuis leur implantation en 1879, les deux sites originels (DMC et SACM) n'ont cessé de se développer pour générer un parc de plus de 100 ha aujourd'hui. L'avenue des Sciences et de l'Industrie, véritable colonne vertébrale des lieux, percée lors de la requalification urbanistique par le cabinet Reichen et Robert & Associés, dans le prolongement de l'avenue du Maréchal Juin, est parfaitement visible à l'ouest du site, de même que le bâtiment emblématique n° 5, ainsi que le n° 14, ancien atelier de retordage de la Filature DMC – composante de l'UTBM.

Nuninger, 2021.

- 64 Si le site vit encore aujourd'hui, dans la cité du Lion qu'il contribue à dynamiser, il sait aussi s'exporter et sortir de son périmètre historique, grâce à son activité industrielle, tout en étant aussi reconnu comme objet patrimonial actif dans le paysage international. En ce sens, le patrimoine industriel, au titre de ressource et de double support mémoriel et identitaire, recèle d'autant plus de force et de valeur lorsqu'il s'exerce dans un environnement mondialisé, comme c'est précisément le cas de ce site ancestral. Partons ainsi de l'hypothèse que Techn'hom constitue un exemple intéressant de revitalisation territoriale, si l'on considère les cinq principes dégagés précédemment (figure 7).

Figure 7 : Articulation des principes de revitalisation autour du projet Techn'hom de Belfort



A. Moine, 2020

Les origines du site industriel

65 Le site puise ses origines dans le contexte historique de la guerre franco-prussienne de 1870, au cours de laquelle la France perd l'Alsace et une partie de la Lorraine. Pour conserver leur marché français, plusieurs industriels mulhousiens installent alors des succursales à Belfort, cité de résistance contre les Prussiens grâce à la verve du colonel Denfert-Rochereau. La Filature Dollfus, Mieg et C^{ie} (DMC) ainsi que la Société alsacienne de constructions mécaniques (SACM) s'implantent alors, à partir de 1879, sur des terrains vierges, à l'ouest du chemin de fer actuel, séparant cet espace encore rural de la ville historique. Ce faisant, le développement industriel et démographique de Belfort repose sur cet épisode géopolitique et militaire. Entre 1800 et 1901, la population de Belfort est multipliée par huit¹⁹. D'autres entreprises (Filatures Koechlin ; Dollfus et C^{ie}), ainsi que des cités ouvrières et différentes infrastructures sociales sont aménagées à proximité de l'espace de production. La SACM deviendra Alstom²⁰ en 1928, tandis que la Filature DMC cessera son activité à Belfort en 1959, pour se recentrer à Mulhouse où subsiste encore la maison mère. Les grands ateliers en brique de la filature seront alors investis par l'entreprise informatique Bull²¹ jusqu'en 1992, date à laquelle le site sera racheté par les collectivités. C'est à cette époque, par la création en 1993 d'un technopôle, que démarrent les premiers élans de ce que nous qualifierons de revitalisation, conjugués à un long processus de patrimonialisation des lieux.

Des vicissitudes au trouble : le rôle des acteurs

- 66 À Belfort, en raison de la longévité du site, vieux de plus de 140 ans, le trouble (principe 1) s'est exprimé à plusieurs reprises durant cette longue histoire, toujours en cours d'écriture.
- 67 Il émergea d'abord lors de la fermeture de DMC en 1959, puis avec celle de l'entreprise Bull en 1992, et refit surface une dizaine d'années plus tard, lors des différentes crises d'Alstom, en 2003, 2005, 2009, 2013 et 2016²² ; et enfin plus récemment avec celle de General Electric en 2019. S'il n'a pas toujours été question de licenciements secs, comme ce fut le cas lors de la fermeture de Bull (environ un millier de salariés), ces épisodes se sont en revanche tous traduits par une prise de conscience, individuelle et collective, de l'atonie dans laquelle une partie de la ville allait plonger. Le sentiment d'une grande souffrance s'est alors exprimé chez les salariés, et plus largement au sein de la population, de manière plus ou moins intense selon les périodes et les personnes affectées. Face à ce constat, plusieurs acteurs, dont les rôles divergeaient par nature – État, collectivités, syndicats et industriels – se sont alors mobilisés, durant l'année 1992 et régulièrement depuis, autour d'un même projet dont les principaux objectifs étaient de sauver l'emploi, d'une part, et ne pas laisser se transformer en friche cet espace, dont le corollaire aurait impacté la vitalité économique du territoire, d'autre part. Le sentiment de déclin était perceptible par la population et des indicateurs facilement identifiables : perte d'emplois, désindustrialisation, moindre activité pour les entreprises, accroissement du taux de chômage, etc. Dès lors, à la fermeture de Bull, l'un des épisodes les plus marquants de l'histoire du site, le projet commun fut de profiter de la création récente (1988) d'une société d'économie mixte, la SEMPAT²³, composée d'acteurs publics et privés, parmi lesquels la caisse des dépôts, Alstom, le conseil général ou encore la ville et la chambre de commerce et d'industrie de Belfort. Véritable outil de développement économique patrimonial à destination du territoire et de son tissu industriel, cette structure juridique présente l'avantage d'être particulièrement réactive par rapport à une structure exclusivement publique. Cette caractéristique est fondamentale, s'agissant de développement économique en lien avec le milieu industriel. La SEMPAT incarne ainsi la notion "*d'échangeur de buts*" pensée par Latour (1992), dans la mesure où elle contribue à rendre compatibles les intérêts en même temps que le projet se transforme au fur et à mesure de sa réalisation (principe 4). Dans le cas présent, diverses échelles d'action, habituellement indépendantes, se sont retrouvées intimement liées pour établir une gouvernance dynamique à travers quatre grandes catégories d'acteurs : l'État, les collectivités (région, département et ville), puis le milieu économique local avec Bull et les syndicats. Alors que l'État refusait de poursuivre le financement du déficit de Bull, l'entreprise informatique souhaitait mettre fin à son activité à Belfort dans les meilleures conditions possibles. Cette fermeture donna lieu à des débats tendus, chaque acteur souhaitant défendre ses intérêts : conserver un tissu industriel dense pour les élus locaux et le milieu économique ; préserver un maximum d'emplois pour les syndicats, ainsi qu'obtenir les meilleures indemnités possibles pour les salariés licenciés. Ces échanges montrent que l'action collective n'exclut en rien les rapports de force, bien au contraire. L'important étant de tendre vers un projet de revitalisation du territoire (principe 4), l'accord se noua grâce à des liens créés entre les principaux protagonistes désireux d'avancer en confiance. En l'occurrence, l'engagement politique ainsi que le dynamisme des protagonistes concernés semblent avoir joué un rôle tout à

fait déterminant. E. Cresson, alors Premier ministre, J.P. Chevènement, député maire de Belfort, C. Proust, président du conseil général (ancien syndicaliste de Bull), J. Drouet, leader syndical (et élu local), et enfin C. Viellard, président de la chambre de commerce et d'industrie, engagé dans l'action économique avec le conseil général, réussirent à dépasser leurs divergences afin de s'engager dans un projet au service d'un territoire en souffrance. Ce projet fut celui de la création du technopôle, en 1993, dans les anciens ateliers composant le site historique de DMC, lui-même investi par Bull en 1960. Concrètement, l'État décida la délocalisation à Belfort de 400 emplois de France Telecom et accepta la mise en place d'un fonds d'aide à la création d'entreprises réparties dans ces anciens ateliers. Il s'investit aux côtés de Bull et du Conseil général dans la cogestion du dispositif d'aides. De son côté, le milieu économique, à travers la chambre de commerce et d'industrie, s'engagea dans l'expertise des dossiers soumis et dans l'accompagnement. Parmi les effets "positifs" de cet épisode de fermeture, il convient de signaler la réussite du processus de filiation et de réutilisation des anciens locaux de Bull par l'implantation de nouvelles entreprises²⁴, dont certaines créées par d'anciens salariés de Bull. Le développement informatique, initié par Bull dans les années 1960 sur ce site, connut ainsi un prolongement, à travers ces créations d'entreprises, grâce à l'effervescence du numérique dans la dernière décennie du millénaire. Cette période correspond également à l'installation, en 1999, de l'Université de technologie de Belfort-Montbéliard (UTBM – bât. 14, figure 6), venant ainsi enrichir les branches d'ingénierie déjà présentes sur le site (mécanique, informatique, réseaux) par la formation supérieure et la recherche publique. Fusion de l'IPSe (Institut polytechnique de Sevenans) et de l'ENIBe (École nationale d'ingénieurs de Belfort), déjà présente de l'autre côté de la rue dès les années 1960²⁵, l'installation de cette école d'ingénieurs au cœur du site n'avait rien d'anodin. Ce rapprochement stratégique devait être favorable au développement économique du territoire, grâce aux relations envisagées entre la formation, l'industrie, les services ainsi que la recherche et développement. La vision des acteurs embrassait d'autres ambitions que celle du strict périmètre productif, celui du bassin d'emploi et de vie, voire au-delà.

- 68 Ces dynamiques locales se confirmèrent ensuite, avec la réorganisation des espaces extérieurs du site, dans le cadre d'une zone d'aménagement concerté (ZAC) créée en 2006²⁶ sous le nom de Techn'hom, la SEMPAT assumant la responsabilité de l'immobilier et la gestion du lieu après l'avoir racheté. Constitutif de la ZAC et développé par le cabinet Reichen et Robert & Associés, le plan directeur de ce quartier se caractérisa par quelques grandes lignes directrices, parmi lesquelles la réalisation d'axes de circulation structurants, dont l'avenue des Sciences et de l'Industrie, axe principal en prolongement de l'avenue du maréchal Juin (figure 6), et la création de voies transversales propices à l'ouverture du site industriel sur son environnement urbain ; l'évolution des usages et de l'image du quartier par des interventions lourdes sur le bâti, participant à la requalification et au développement de ce secteur de la ville. Autrement dit, l'ensemble du plan directeur concerna des aménagements tant viaires que paysagers ou bâtis, destinés à accroître l'attractivité du site au-delà de son usage productif et à réorganiser les emprises foncières. Ce sont là des points saillants du processus de revitalisation : réflexion élargie impliquant une diversité d'acteurs, moyens financiers, puis consensus aboutissant à une politique d'aménagement globale, spécifiée dans un cadre spatial donné, celui de la ville et plus généralement du bassin de vie. L'action publique nécessite ainsi la complémentarité à tous les niveaux. Pour cela, il fut nécessaire de recourir à une mobilisation d'ensemble et le rôle joué par l'État

fut aussi essentiel. La mise en route du processus de revitalisation s'exprime ainsi par le partage d'un plan d'actions commun, dont l'intentionnalité vise à améliorer la situation individuelle des acteurs (entrepreneurs, salariés, habitants) et, de fait, la situation collective territoriale (principe 4).

- 69 Mais ce long processus, conduisant au changement d'activité économique et plus largement d'usage de ce quartier, s'explique autant par la négociation et la confiance acquise au fil des ans entre les partenaires que par la souplesse de la gouvernance et la capacité d'adaptation offertes par une structure juridique telle que la SEMPAT. Dans cette dynamique au long cours, est apparue une prise de conscience des protagonistes de l'importance du rôle de ce quartier pour la région, compte tenu de la richesse de son tissu industriel et de sa valeur patrimoniale. Toutefois, il convient de noter que si la pluralité des acteurs – au titre de décideurs – est avérée en termes de représentations institutionnelles, les usagers du site, comme la population belfortaine, ne semblent guère avoir été intégrés à l'ensemble des discussions, contrairement à ce que l'on peut observer dans d'autres processus de patrimonialisation. La dimension exclusivement économique des lieux, bien qu'adossée à la recherche et à la formation universitaire, peut expliquer cette quasi-absence, au regard de la reconversion de sites industriels davantage orientés vers de nouveaux usages culturels ou des programmes mixtes intégrant également du logement (FCB, Lille ; Filature DMC, Mulhouse). Pour autant, même s'ils n'ont pas de rôle décisionnaire, les usagers contribuent aussi à la revitalisation territoriale, ne serait-ce que par leur présence, leur fréquentation des lieux ou encore leurs compétences. Ces usagers sont les salariés des nombreuses entreprises présentes sur Techn'hom, mais aussi les étudiants, les enseignants, les chercheurs, enfin l'association des anciens salariés de Bull dite "PB2I²⁷". Celle-ci occupe le bâtiment 9 (Bull-Périphériques, figure 6), consacré au musée de la mécanographie développé dès 1993 par la Fédération des équipes Bull (FEB). Ce musée de l'informatique industrielle, de la mécanographie, des imprimantes et de la magnétographie conserve des archives ainsi qu'un ensemble de machines produites par Bull sur le site belfortain. Ce faisant, mémoires matérielle et immatérielle se confondent dans ce lieu, autour de passionnés dotés de savoirs incontestables et soucieux de leur transmission.

Réorganisation de l'espace et patrimonialisation des lieux

- 70 La définition de l'aire géographique énoncée dans le principe 2 fut d'abord celle du technopôle (1993), restreinte au site historique DMC/Bull, élargie à celle de la ZAC avec la création de Techn'hom (2006). Symboliquement et spatialement, l'appellation Techn'hom souligne, d'une part, la prééminence de la technologie au cœur de ce quartier industriel et, d'autre part, "hom" renvoie à l'élargissement du périmètre initial du technopôle par l'absorption du site Alstom, historiquement SACM. Ce changement d'échelle, à la fois spatial et économique, traduisait aussi un changement de catégorie, à savoir une première mission de développement économique enrichie par une politique de valorisation patrimoniale des lieux.
- 71 En 1993, avec le technopôle, la stratégie partagée fut de racheter, par l'intermédiaire de la SEMPAT, l'ensemble du site historique de la Filature DMC, afin de louer les bâtiments à des entreprises, pour beaucoup soustraitants d'Alstom, en activité sur le site mitoyen. La mise en place de baux dits 3/6/9 à destination des nouvelles entreprises

locataires constitua un horizon temporel destiné à inscrire le projet dans le temps long et à scander l'action (principe 2). En effet, la législation permet de fixer une durée ferme au départ, comprise entre 6 et 15 ans, puis d'instaurer une durée triennale. En l'occurrence, un bail de 9 ans fut défini, puis de 6 ans, enfin de 3 ans renouvelé tous les 3 ans. Plus la durée des baux est allongée, plus il est aisé de financer l'opération, surtout lorsque la signature concerne celle d'un groupe mondial. À la fermeture de Bull, la création du technopôle fut donc un véritable succès : 7 000 emplois furent maintenus sur le site par la création de plusieurs dizaines d'entreprises. La SEMPAT renouvela l'expérience en 2003, 2005 puis en 2009, lors des épisodes de crise rencontrés par Alstom, en acquérant plusieurs milliers de mètres carrés sur les ateliers libérés. En rachetant, en 2009, l'ensemble des locaux qu'Alstom louait à General Electric, la SEMPAT renforça la dynamique de réorganisation du site et facilita la décision prise par l'entreprise états-unienne de construire sa nouvelle turbine à Belfort, en investissant pour son stand d'essai. De son côté, Alstom lança, fin 2013, une réflexion sur les évolutions possibles de son site et sollicita une mise en cohérence avec l'action de la Société d'économie mixte. Malgré les crises à répétition, il est notable qu'à aucun moment les acteurs n'ont laissé se développer la moindre friche industrielle. Une politique d'anticipation prévaut ainsi depuis les années 1990, soit depuis le début du plan d'actions de revitalisation. Néanmoins, eu égard aux événements de 2016 (Alstom Transport) et de 2019 (General Electric), on peut s'interroger, d'une part sur cette prévalence dans la période plus récente, et d'autre part sur l'évolution du rôle politique/stratégique de TANDEM (ex-SEMPAT), ou tout du moins sur sa capacité à encore agir à l'échelle locale, dans un contexte de plus en plus mondialisé. Toutefois considérée comme un modèle de réussite, la posture d'anticipation des protagonistes de la revitalisation, réunis dans la SEMPAT, fut adoptée dans les années 2010 dans le cadre de la reconversion des Forges de Grandvillars, situées à une quinzaine de kilomètres de Belfort, où sont installées les entreprises LISI et SELECTARC, dont le rayonnement est international (Gasnier, 2018).

- 72 Malgré sa transformation en technopôle au début des années 1990, le site aura connu peu d'interventions sur le patrimoine bâti. Jusqu'à la fin du XXe siècle, il ne s'agissait que de réutilisations des ateliers sans acte architectural particulier. Les préoccupations des acteurs étaient avant tout d'ordre social et économique. Puis l'entrée dans le nouveau millénaire fut un moment de bascule fort pour le site. Les ressources anciennes, dont le patrimoine bâti et le savoirfaire industriel, furent pensées dans une nouvelle perspective, tout comme le réseau d'acteurs et la question urbaine étudiée dans le cadre des plans directeurs successifs et de la ZAC. La prise de conscience d'utiliser la valeur patrimoniale des lieux comme élément contribuant au développement économique et à la promotion de l'identité industrielle du territoire fut effective grâce au travail mené en collaboration avec l'agence d'architectes Reichen et Robert & Associés, en particulier avec Marc Warnery architecteurbaniste. Le choix du cabinet parisien fut guidé par une confiance établie antérieurement et par une volonté politique de conserver la valeur patrimoniale des lieux. La première intervention du cabinet sur le Territoire de Belfort remontait à 1978/1979, avec la reconversion en logements de l'usine Japy, à Beaucourt (90), puis avec celle des bâtiments militaires de l'Espérance, à Belfort, destinés à accueillir un centre chorégraphique, un tribunal de commerce et des bureaux. C'est cette compréhension partagée autour de l'objet patrimonial et des valeurs véhiculées qui légitima le choix de faire appel au cabinet, dont la renommée était, depuis, devenue internationale. À partir de 1999, fut ainsi

menée la première reconversion patrimoniale du site, celle de l'atelier de filature DMC (bâtiment 5, figure 6), destiné à accueillir le siège social européen de General Electric (principe 3). Il fut livré trois ans plus tard, en 2001. Face à la qualité remarquable de la reconversion, la collaboration entre la SEMPAT et Marc Warnery se poursuivit avec le développement des différents schémas directeurs : Belfort-technopôle²⁸ puis Techn'hom²⁹. En ce début de nouveau millénaire, il convient de préciser que l'ensemble des acteurs n'était pas seulement dans une posture de défense face aux crises rencontrées par les entreprises du site (Alstom notamment : 2003, 2009), mais davantage dans la mise en mouvement d'une dynamique stratégique dépassant la question de la préservation de l'emploi, pour inscrire le projet dans une stratégie à long terme. Il fallut saisir le bon contexte et s'entourer de protagonistes désireux de construire ensemble. Le patrimoine industriel fut l'un des supports de ce travail. La reconversion réussie du bâtiment 5 (figure 6 et 8) conduisit ainsi à étendre la réflexion au-delà du bâti, afin d'élargir la perspective à la requalification urbanistique. Cette intervention sur la trame urbaine est loin d'être anecdotique. Elle ancre autrement le site dans la ville, tout en soulignant son identité forte pour le territoire et la toponymie du lieu par la qualification "sciences et industrie" de cette nouvelle avenue. "Sciences" pour le développement sur place de la recherche³⁰ comme soutien à l'activité industrielle et "Industrie" pour la production déployée sur ce site depuis plus d'un siècle (figure 6). Symboliquement, l'ouverture vers le reste de la ville fut aussi envisagée par des changements d'adresse, grâce à quelques gestes architecturaux réorientant les bâtiments. En atteste le siège de General Electric, doté d'un auvent monumental contemporain destiné à souligner sa nouvelle vocation tertiaire, en lieu et place de l'ancien atelier de filature DMC puis d'usinage et de montage Belts sous Bull, orienté initialement vers le chemin de fer. Toutefois, le choix d'installer ce siège social dans le bâtiment 5 ne fit pas forcément consensus entre les acteurs. La discordance distinguait les tenants souhaitant une implantation sur le site des Trois-Chênes (Alstom), de ceux préférant l'atelier DMC de façon à assurer une articulation entre les deux sites historiques. Cette dernière solution l'emporta. Sur le plan architectural, le dialogue revendiqué par le cabinet entre l'ancien et le contemporain s'exprime par un jeu de couleurs et de matériaux complémentaires (briques anciennes ; métal et verre jouant de la transparence). Les traces du passé se conjuguent ainsi harmonieusement aux perspectives d'un avenir en construction. Le bâtiment 5 en est particulièrement emblématique. Mais la réussite de cette valorisation patrimoniale témoigne une fois de plus de l'importance du rôle des acteurs et de la relation de confiance instaurée entre ces derniers.

- 73 La réorganisation de l'espace ne doit pas faire oublier celle des acteurs, dont les rôles mutent, s'élargissent en même temps que le projet évolue. En témoigne l'extension de leurs compétences qui s'est avérée essentielle pour le plan d'actions. L'immobilier est alors apparu comme un levier, un moyen de maîtrise du foncier et de ce que l'on souhaite y injecter, tout en libérant les entreprises de cette contrainte lourde. Cette orientation trouve ses origines dans les premières lois de décentralisation (lois Defferre, 1981) destinées à responsabiliser les autorités élues et à leur donner de nouvelles compétences pour favoriser les initiatives locales en termes de développement territorial. L'intervention économique des collectivités dans les entreprises fut alors rendue possible, même si cet engagement fut encore très contesté jusqu'à la fin des années 1990. Le développement du plan d'actions bénéficia de ce renouvellement de la gouvernance, le champ d'intervention de l'acteur étatique

diminuant au profit de celui des acteurs locaux. Ce transfert de rôle favorisa l'instauration de nouvelles politiques dans le domaine du développement économique, dont le quartier industriel profita pleinement à travers sa revitalisation. Depuis sa création, la SEMPAT est ainsi passée d'une posture défensive, par le soutien politique auprès des entreprises, à une posture défensive-offensive, par ses opérations de cession-bail (*leaseback*), grâce à ses acquisitions et au potentiel de commercialisation qui en découlait, dont Techn'hom constitue un aboutissement ; enfin à une posture exclusivement offensive, avec l'opération "Jonxion", laquelle réside dans la construction d'une zone d'activités économiques *ex nihilo* entre Belfort et Montbéliard.

- 74 Entité hybride entre préservation patrimoniale et développement technologique, Techn'hom atteste ainsi de l'enrôlement des acteurs de terrain, de leur capacité d'adaptation et de la dialectique étroite qui existe entre le milieu et son patrimoine, terreau pour l'innovation sociale, politique, culturelle et économique. Toutefois, il faut raison garder car malgré le dynamisme des acteurs locaux, au titre de "producteurs de territoire" dans le sens employé par Alberto Magnaghi (2003) et Arjun Appadurai (2013), le contexte de la mondialisation rend les perspectives de développement plus incertaines. Maintenir sur place des géants de l'industrie tels General Electric ou Alstom, dont l'ancrage territorial (Zimmermann, 2005) se vérifie de moins en moins, et surtout dont les centres de décision relèvent d'autres sphères, s'avère effectivement de plus en plus épineux. En témoigne la crise amorcée par General Electric au cours de l'été 2019, avec l'annonce de son plan de licenciement de plusieurs centaines de salariés à Belfort. Plus d'un an plus tard, le rapport de force entre les syndicats et les dirigeants de l'entreprise états-unienne a toujours cours. La menace du démantèlement du site de General Electric et, plus largement, de la désindustrialisation du Nord Franche-Comté, est vive. Jusqu'à cet épisode, l'une des forces de Techn'hom fut le double rôle de garde-fou et de levier exercé par la SEMPAT/TANDEM, mais aussi, contrairement à de nombreux sites devenus friches industrielles, de ne pas avoir attendu la fin complète de l'activité pour intervenir. La politique d'anticipation, de mise depuis les années 1990, intervient dans un écosystème d'entreprises encore actives, tout en exerçant un processus de patrimonialisation des lieux. L'entité se régénère sur elle-même dans une dynamique tripartite : économique, patrimoniale et urbaine. De fait, le territoire ne s'entend pas ici dans sa seule dimension spatiale, mais plurielle, élargie aux relations et aux rapports sociaux exercés par les acteurs producteurs de milieux, en s'appuyant sur des lieux emblématiques et en convoquant des représentations qui font sens. C'est cette politique d'anticipation qui amena les collectivités à investir rapidement les lieux, afin de ne pas voir se transformer une partie du site en friche, ce qui aurait forcément été nuisible à l'image d'un groupe tel Alstom, mais également à l'ensemble de la ville. En ce sens, il est à espérer que le contexte de crise que vit actuellement le site, avec le plan de licenciements massif porté par Général Electric, conduise à une nouvelle mobilisation des acteurs autour du développement d'un potentiel écosystème autour de l'hydrogène vert, en gestation dans le pôle métropolitain.

Figure 8 : Ancien atelier de filature de l'entreprise Dollfus, Mieg & Cie reconverti



Le bâtiment 5 a été reconverti pour accueillir le siège social européen de General Electric, dans le cadre du projet Techn'hom, par Reichen et Robert & Associés. Aujourd'hui : General Electric Power ; a) façade antérieure sud-ouest ; b) façade postérieure sud-est.

Gasnier, 2016.

Le patrimoine industriel comme ressource matérielle et immatérielle

- 75 Les relations exercées entre les acteurs constituent, complémentairement aux lieux, un terrain de ressources immatérielles. Or, parmi les principes de la revitalisation, figurent les ressources locales antérieures matérielles, immatérielles et/ou humaines combinées à l'introduction de ressources nouvelles (principe 3). S'agissant de patrimoine, les ressources matérielles anciennes relèvent tant du patrimoine architectural que du patrimoine technique. Quant aux ressources immatérielles, celles-ci ont également un lien étroit avec la mémoire et l'héritage du passé. De manière générale, le processus de patrimonialisation compte deux moments successifs. Le premier est celui de la réception de l'objet, de ses composantes (architectures, techniques, machines, etc.) comme traces de l'histoire, comme rétention de la matière (Stiegler, 2004). Parallèlement au trouble, il est celui de la prise de conscience de la valeur de l'objet. Le second moment émane d'une dynamique sociale que recouvre la notion même de patrimoine. Certains acteurs, eux-mêmes, décident ou non de "faire patrimoine". Il s'agit d'une construction sociale collective comme trace de l'évolution culturelle. Ce changement de regard, porté à la fois sur soi-même et sur le monde, induit sur l'objet patrimonialisé une diversité d'interprétations, de représentations qui se dessinent comme autant de perspectives à venir par un traitement différent des artefacts du passé. Ces distinctions visent *in fine* le sens, car si un nouvel usage de l'objet patrimonial est défini, le sens qu'il véhicule reste en revanche attaché au vécu, à

la mémoire et à la culture de chaque individu et des collectifs qui l'ont investi jusque-là. Or, comment se projeter ensemble à partir d'un passé distinct de celui des usagers de Techn'hom, à savoir la double histoire de la Filature DMC et SACM d'abord, puis Bull et Alstom ? Bernard Stiegler parle de "*processus artificiel d'adoption d'un passé*" (Stiegler, 2003). Le processus est artificiel dans la mesure où il réunit à la fois des individus historiquement liés au site et d'autres issus d'horizons extérieurs. L'idée défendue par le philosophe est que cette appropriation sert la construction d'un avenir commun. Dans le cas de la reconversion du patrimoine industriel, il semble que cet avenir dépende également de la capacité de l'ancienne population salariée (DMC, Bull, Alstom) à accepter la mutation du site. Cela étant, dès sa conception, la transformation d'un site industriel est la garantie de son maintien sur le marché. Aussi le processus de patrimonialisation et de revitalisation, de nature économique ou non, correspond à cette stratégie et s'inscrit en ce sens dans cette continuité historique. La longue durée doit être considérée. Elle montre les liaisons qui s'opèrent entre les ressources anciennes, dont les savoirfaire riches d'une culture industrielle ancestrale, et les ressources nouvelles, internes et externes à l'aire géographique concernée. L'implantation du siège de General Electric au début du XXI^e siècle témoigne de cette articulation entre les ressources anciennes et nouvelles pour qu'il y ait revitalisation (principe 3). À cette articulation s'ajoute la diversité des échelles. Mais celle-ci s'apparente davantage à un "*rhizome*", au sens de Deleuze (Deleuze, Guattari, 1980), c'est-à-dire que chacun conserve sa propre dynamique d'évolution à différentes échelles spatiales, tout en prenant part à des plans d'actions situés. En effet, la reconversion patrimoniale de Techn'hom doit également être pensée à la lumière de cette variété : échelle temporelle car source de liaison entre le passé, le présent et le futur ; échelle spatiale, du local à l'international ; mais aussi échelle sociale, dans une logique d'appropriation de site, de rassemblement entre des individus s'engageant dans une même direction, via des projets concertés ou auxquels on a adhéré, mais à partir d'un espace initialement non partagé. La définition d'un passé commun, fictif pour un certain nombre d'usagers, permet de dessiner un horizon partagé. Dès lors, les notions de mémoires, individuelle et collective, sont en jeu et au cœur même de la revitalisation.

Une autre façon de penser le territoire

- 76 Enfin, il y a revitalisation lorsque s'opère un changement radical de composantes du système territorial, dont les modes de pensée et/ou la fonction des acteurs majeurs du territoire (principe 5). De ce point de vue, le rôle joué par la SEMPAT ainsi que la mobilisation des acteurs comme "producteurs de territoire" attestent de cette mutation dans la manière de penser le territoire et le tissu économique qui le structure. Le modèle de gouvernance développé fut d'ailleurs exporté en dehors des frontières géographiques de Techn'hom, puisque valorisé par General Electric sur son site historique implanté dans l'État de New York, à Schenectady. À partir des ressources anciennes, le changement radical s'est orchestré lors du passage d'une organisation bipolaire de tradition historique, structurée durant 100 ans autour de deux binômes d'entreprises de production secondaire – DMC et la SACM d'une part, puis Bull et Alstom d'autre part –, en une organisation multipolaire, confirmant la diversification fonctionnelle du site à partir des années 1990. Au fil du temps et des vicissitudes de l'histoire, cet ensemble industriel s'est peu à peu transformé pour devenir un parc

d'activité économique urbain ouvert sur la ville. La double restructuration urbanistique et architecturale a contribué à sa revitalisation et à le précipiter vers un nouveau système, riche d'une épaisseur historique dont témoigne, symboliquement, le patrimoine industriel. Mais si les objectifs affichés de la SEMPAT visaient d'abord à assurer le maintien des entreprises présentes sur le site, ainsi qu'à encourager le développement du tertiaire, d'une activité de services aux entreprises, de recherche et développement, ou encore l'accueil de nouveaux investisseurs, la vision embrassait davantage le long terme. En raison de sa vocation économique sur un territoire dont le potentiel industriel repose, depuis la fin du XXI^e siècle, sur les pôles énergie et transports, Techn'hom ambitionne de rester un des leviers économiques majeur du Nord FrancheComté, en dépit de l'annonce de General Electric, à l'été 2019, de licencier une part importante des salariés du site belfortain. Malgré la revitalisation effective opérée à partir des années 1990 sur Belfort-technopôle, puis au tournant du nouveau millénaire sur Techn'hom, le contexte actuel de mondialisation, où les donneurs d'ordre des grands groupes ignorent les territoires, est un paramètre à considérer avec sérieux. Car si l'on convient assez aisément qu'une des forces des entreprises telles Alstom est leur intégration dans des groupes internationaux, avec un actionariat et une puissance suffisante pour pouvoir mettre en place des évolutions structurelles, des redressements lors de périodes difficiles plutôt qu'une fermeture, ce type d'organisation facilite aussi le redécoupage, l'essaimage d'un site industriel, au détriment d'une population salariée locale. Aussi, face à ce nouvel épisode de restructuration conduit par General Electric, on peut se demander si les relations solides de confiance, construites de longue date par les acteurs locaux avec le monde économique et le soutien de l'État, suffiront à maintenir le haut niveau industriel du Nord FrancheComté. Si Techn'hom constitue un bel organe de revitalisation territoriale sur cette aire géographique, sa fragilité demeure très importante. Ce type d'opération, structuré sur plusieurs décennies, montre à quel point il est fondamental d'entretenir une dynamique de projet, au plus près de l'ensemble des acteurs, une politique d'anticipation, et de faire preuve de la plus grande vigilance au quotidien. La décennie 2020 pourrait bien être, grâce aux acteurs en présence, celle du développement de collaborations scientifiques et industrielles autour de l'hydrogène comme ressource nouvelle.

Conclusion

- 77 Qu'elle ait lieu dans un centre bourg ou dans une zone d'activité industrielle, la revitalisation désigne un processus complexe et indexé, propre à un territoire réunissant un ensemble d'actants qui éprouvent leur condition collective sous l'angle d'une certaine forme de déclin, auquel ils cherchent à remédier ou qu'ils cherchent à utiliser comme une opportunité. Dans les deux cas, des forces collectives pensent et agissent, de façon parfois non coordonnée voire contradictoire ou conflictuelle, mais c'est dans la tension des groupes et dans leurs interactions que se dessine l'idée de revitalisation. Cette idée ne peut donc se substantier, c'est-à-dire se définir à la manière d'un état de choses. La revitalisation est plutôt le nom d'un processus de transformations nourri par des démarches multiples, s'entrelaçant pour former une configuration sociale, géographique et historique singulière et mouvante. Aussi, penser

l'idée de revitalisation en dehors de son contexte ferait perdre une grande partie de leur sens aux démarches qui le constituent et l'animent.

- 78 Ce n'est pas la voie suivie par notre groupe de chercheurs, qui a plutôt opté pour un cheminement collectif fait de tours, de détours et de carrefours entre plusieurs cas d'études et plusieurs disciplines. Notre proposition résulte d'allers-retours incessants entre des engagements empiriques et des réflexions théoriques, concernant plusieurs terrains d'investigations sur la revitalisation. À cet égard, le cas de Techn'hom ne se trouve ni en aval, en tant que source inductive de réflexion, ni en amont, comme illustration ou application d'une réflexion conceptuelle. C'est une étape dans la spirale herméneutique (Ricoeur, 1990) que l'on fait reposer sur une démarche abductive, enrichie de multiples regards disciplinaires. L'interdisciplinarité est ici l'un des moteurs du raisonnement qui permet d'observer de manière coopérative un cas selon différents filtres, de le mettre en intrigue et de l'objectiver pour mieux le remettre en question collectivement et, ainsi, progresser dans sa compréhension.
- 79 De même, en présentant des clés de lecture, des principes puis un cas empirique, dans le but de donner une représentation aussi cohérente et rigoureuse que possible d'un processus complexe, nous avons tenté d'exposer ici cette démarche interdisciplinaire autant que ses résultats. En concluant sur ce travail, il ne s'agit pas pour nous d'arrêter la pensée sur le cas de Techn'hom afin de vérifier, une fois pour toutes, la pertinence des clés de lecture et des principes que nous avons élaborés. Mais, un peu à la manière dont Max Weber envisageait l'"*idéal type*" (Weber, 1965), le texte que nous proposons ici est un moment d'une démarche dynamique d'élucidation de la revitalisation. Notre objectif, finalement, est d'inviter le lecteur à s'emparer de nos réflexions mises en ordre dans le but de retourner sur le terrain, d'étudier d'autres cas, afin d'estimer des écarts autant que des convergences. En plaçant le lecteur dans la spirale d'élaboration de la connaissance que nous avons initiée, nous ambitionnons de renforcer l'efficacité des clés de lectures et d'affiner la pertinence des principes exposés.
- 80 Ce cheminement est aussi celui des acteurs concernés, dont il convient de reconnaître les savoirs autant que les savoir-faire. La revitalisation initiée par la SEMPAT est réussie en raison de la mobilisation d'un grand nombre de ressources cognitives (juridiques, économiques, politiques mais aussi historiques) qui permettent d'analyser la situation, d'élaborer une stratégie, d'intéresser des chefs d'entreprises, d'enrôler des élus, de mobiliser des administrations, etc. Il serait sans doute aussi naïf de penser que les scientifiques se tiennent à l'écart de ces dynamiques tout en les observant, que d'imaginer une tentative d'instrumentalisation de leur savoir par les responsables politiques ou les entrepreneurs. Il est peut-être préférable de penser ici en termes de cognition distribuée, afin de mieux comprendre les apports spécifiques des savants, des techniciens, des politiques, des entrepreneurs, etc., dans les processus de revitalisation. À cet égard, on a pu constater, comme une difficulté récurrente, l'intéressement et l'enrôlement de la population au sens large dans le plan d'actions de la revitalisation. C'est sans doute ici l'un des points faibles des processus observés sur le cas Techn'hom, alors même que sa force reposait sur un recensement assez fin des ressources et une capacité à établir un dialogue entre différents acteurs publics et privés. C'est pourtant la construction de cette compétence collective qui a permis d'estimer les risques à venir et de fonder une véritable anticipation des actions à réaliser au bon moment, en étant plus pro-actif que réactif dans le processus de revitalisation. Cette idée de l'anticipation et celle du choix du moment opportun pour la réalisation de certaines

actions restent peut-être à creuser, par l'observation d'autres cas d'étude, afin de les intégrer à nos principes s'ils s'avèrent être des facteurs pertinents. Aussi, nous proposons d'engager un processus d'accroissement collaboratif du savoir concernant la revitalisation par l'enrichissement du nombre de cas entre lesquels les chercheurs, mais aussi les acteurs concernés, peuvent circuler afin de les comparer en précisant continûment les clés qui permettent de les décrire et en affinant les principes qui permettent de les analyser.

BIBLIOGRAPHIE

- Adler L., Turner L., 2001, "Awakening the giant: the revitalization of the American labor movement", *Transfer: European Review of Labour and Research*, Vol.7, No.3, 466-479.
- Allaire G., Bourdeau P., de Franco V., Gachon M., Givernaud G., Mazimann M., et al., 1985, *La saga de Bull Belfort. La conquête de l'est*, Belfort, pb2i, musée de l'informatique industrielle de Belfort, [en ligne]. URL : <http://pb2i.fr/wp-content/uploads/2014/09/La-saga-de-Bull-%C3%A0-Belfort-1.pdf>
- Allard-Poesi F., 2006, *Management d'équipe*, Malakoff, Dunod.
- Alphandéry P., Bergues M., 2004, "Territoires en questions : pratiques des lieux, usages d'un mot", *Ethnologie française*, Vol.34, No.1, 5-12.
- Angué K., 2009, "Rôle et place de l'abduction dans la création de connaissances et dans la méthode scientifique peircienne", *Recherches qualitatives*, Vol.28, No.2, 65-94.
- Appadurai A., 2013, *Condition de l'homme global* (F. Boillot, traducteur), Paris, Payot, coll. Essais.
- Aubert J.P., Beaujolin-Bellet R., 2004, "Les acteurs de l'entreprise face aux restructurations : une délicate mutation", *Travail et Emploi*, Vol.100, 99-112.
- Barrier J., 2014, "Fusionner les universités pour revitaliser la Lorraine ?", *Les Annales de la recherche urbaine*, Vol.109, No.1, 44-59.
- Behrens M., Hamann K., Hurd R., 2004, "Conceptualizing Labour Union Revitalization", *Varieties of Unionism: Strategies for Union Revitalization in a Globalizing Economy*, [en ligne]. URL : https://ecommons.cornell.edu/xmlui/bitstream/handle/1813/75396/Hurd13_Conceptualizing_Labour_Union.pdf?sequence=1
- Behrens M., Hurd R.W., Waddington J., 2003, "Structural Change as a Source of Union Revitalization", *WSI-Mitteilungen*, Vol.56, No.09, 534-540.
- Benelli N., 2017, "Le rôle des *business improvement districts* dans la recomposition des activités de service public à New York", *Revue française d'administration publique*, Vol.163, No.3, 521-530.
- Besson R., 2012, *Les lieux de l'interaction. Fréquentation du stade et intégration sociale à Neuchâtel*, Thèse de doctorat, Université de Neuchâtel ; Université de Franche-Comté, 533 p., [en ligne]. URL : <https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-01374281>
- Bibliothèque nationale de France, "Qu'est-ce qu'un concept ?", [en ligne]. URL : https://www.youtube.com/watch?v=Pl16R_V3l2I&feature=youtu.be

- Blot F., Milian J., 2004, "« Ressource », un concept pour l'étude de relations éco-socio-systémiques", *Montagnes méditerranéennes et développement territorial*, No.20, 69-73, [en ligne]. URL : <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00912740>
- Bolle De Bal M., 1985, *La tentation communautaire. Les paradoxes de la reliance et de la contre-culture*, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles.
- Bolle De Bal M., 2003, "Reliance, déliance, liance : émergence de trois notions sociologiques", *Sociétés*, Vol.80, No.2, 99-131.
- Bonerandi E., Deslondes O., 2008, "Éditorial : où va la géographie rurale", *Géographie(s) rurale(s) en question(s)*, Vol.83, No.4, 255-258.
- Borsdorf A., Hidalgo R., Sánchez R., 2007, "A new model of urban development in Latin America: The gated communities and fenced cities in the metropolitan areas of Santiago de Chile and Valparaíso", *Cities*, Vol.24, No.5, 365-378.
- Boschma R.A., Frenken K., 2006, "Why is economic geography not an evolutionary science? Towards an evolutionary economic geography", *Journal of Economic Geography*, Vol.6, No.3, 273-302.
- Boschma R., Frenken K., 2018, "Evolutionary Economic Geography", in: Clark G.L., Feldman M.P., Gertler M.S., Wójcik D. (eds.), *The new Oxford handbook of economic geography*, Oxford, Oxford University Press, 213-229.
- Boukous A., 2013, "Revitalisation de l'amazighe Enjeux et stratégies", *Langage et société*, Vol.143, No.1, 9-26.
- Brunet R., 1990, *Le territoire dans les turbulences*, Montpellier, Gip Reclus.
- Brunet R., 2017, *Le déchiffrement du Monde, Théorie et pratique de la géographie*, Paris, Belin.
- Callon M., 1986, "Éléments pour une sociologie de la traduction : la domestication des coquilles Saint-Jacques et des marins-pêcheurs dans la baie de Saint-Brieuc", *L'Année sociologique (1940/1948)*, Vol.36, 169-208.
- Callon M., Lascoumes P., Barthe Y., 2001, *Agir dans un monde incertain : essai sur la démocratie technique*, Paris, Seuil.
- Castets R., 2011, "Les recompositions de la scène politique ouïgoure dans les années 1990-2000", *Relations internationales*, Vol.145, No.1, 87-103.
- Challand B., 2015, "Entre État et religion : repenser la société civile et l'État civil depuis les révoltes arabes", *Maghreb - Machrek*, Vol.224-225, No.2, 47-59.
- Chateauraynaud F., 2004, "Invention argumentative et débat public. Regard sociologique sur l'origine des bons arguments", *Cahiers d'économie politique*, Vol.47, No.2, 191-213.
- Chauviré C., 2005, "L'économie de la recherche chez Charles Sanders Peirce", *Revue de métaphysique et de morale*, No.3, 391-402.
- Cloutier L., 2008, "La qualité de l'emploi au Québec : développements conceptuels et création d'une typologie. État actuel de la réflexion", *Québec, Institut de la statistique du Québec*.
- Colomb C., 2006, "Le *new labour* et le discours de la « Renaissance urbaine » au Royaume-Uni. Vers une revitalisation durable ou une gentrification accélérée des centres-villes britanniques ?", *Sociétés Contemporaines*, Vol.63, No.3, 15-37.
- Dardel E., 1946, *L'Histoire, science du concret*, Paris, PUF.

- Dardel E., 1952, *L'Homme et la Terre : Nature de la réalité géographique*, Paris, CTHS.
- Debaz J., 2017, "Entre science et société, les controverses comme enquêtes collectives", *Zilsel*, Vol. 2, No.2, 149-166.
- Delamour C., 2019, "Les multiples résonances du Teuehikan (tambour) des Ilnuatsh de Mashteuiatsh dans le renouvellement d'une éthique de l'attention", *Revue d'Anthropologie des Connaissances*, Vol.13, No.3, 793-816.
- DeLanda M., 2009, "Agencements versus totalités", *Multitudes*, Vol.39, No.4, 137-144.
- Deleuze G., Guattari F., 1980, *Capitalisme et schizophrénie*, Paris, Les Éditions de Minuit.
- Dewey J., 2006, *Logique : La théorie de l'enquête*, Paris, PUF.
- Dewey J., 2010, *Le public et ses problèmes* (J. Zask, Traducteur), Paris, Gallimard, coll. Folio essais (No.533).
- Di Méo G., 1991, *L'Homme, la Société, l'Espace*, Paris, Anthropos.
- Dockès P., Gaspard M., Gomez Betancourt R., 2015, "Déclin et stagnation, entre histoire cyclique et histoire fléchée", *Revue économique*, Vol.66, No.5, 813-823.
- Durand-Dastès F., 2010, "Ordres de grandeur et systèmes", 18e Biennale de géographie - Géopoint 2010 (*Les échelles et mesures*), Université d'Avignon, France, [en ligne]. URL : <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-02504923/document>
- Duvignaud J., 1991, *Chebika suivi de Retour à Chebika. Sociologie d'un village tunisien*. Paris, Plon.
- Elwood S., 2002, "Neighborhood revitalization through « collaboration »: Assessing the implications of neoliberal urban policy at the grassroots", *GeoJournal*, Vol.58, No.2-3, 121-130.
- Faure A., 2020, "Action publique territoriale", in: Cole A., Guigner S., Pasquier R. (dir.), *Dictionnaire des politiques territoriales*, Paris, Presse de Sciences Po, 628.
- Filatov V., Yazev G., Sagina O., 2018, "Revitalization of urban areas on the basis of industrial parks", *MATEC Web of Conferences*, Vol.170, 1-12.
- Fol S., Sabot E., 2003, "La revalorisation des espaces industriels : Issy-Les-Moulineaux en Île-de-France et North Lanarkshire en Écosse", *Les Annales de la Recherche Urbaine*, Vol.93, No.1, 22-32.
- Gagnol L., 2011, "Le territoire peut-il être nomade ? Espace et pouvoir au sein des sociétés fluides et mobiles", *L'Information géographique*, Vol.75, No.1, 86-97.
- Galster G., Tatian P., Accordino J., 2006, "Targeting investments for neighborhood revitalization", *Journal of the American Planning Association*, Vol.72, No.4, 457-474.
- Garrouste P., 1995a, "L'évolutionnisme de Thorstein Veblen", in : Corei Th., *L'économie institutionnaliste. Les Fondateurs*, Paris, Economica, 17-28.
- Garrouste P., 1995b, "L'origine de l'évolution des institutions. Pour un dialogue entre Carl Menger et Thorstein Veblen", in : Baslé M., Dufourt D., Héraud J.A., Perrin J. (dir.), *Changement institutionnel et changement technologique. Évaluation, droits de propriété intellectuelle, système national d'innovation*, Paris, CNRS Editions, 33-49.
- Gasnier M., 2018, *Le patrimoine industriel au prisme de nouveaux défis. Usages économiques et enjeux environnementaux*, Besançon, PUFC.
- Gay J.C., 2016, *L'homme et les limites*, Paris, Economica.

- Gianfaldoni P., 2017, "Le PTCE comme forme spécifique de polarisation : quels principes novateurs de structuration et de gouvernance ?", *Revue internationale de l'économie sociale : Recma*, Vol.1, No.343, 40-56.
- Giusti C., Maraschin C., 2017, "Downtown revitalization and urban space: A case study in downtown Bryan, Texas", *Cities*, Vol.60, 50-63.
- Greenbaum R., Bondonio D., 2004, "Losing Focus: A Comparative Evaluation of Spatially Targeted Economic Revitalization Programmes in the US and the EU", *Regional Studies*, Vol.38, No.3, 319-334.
- Grillot T., 2018, "Le patrimoine comme affaire de famille et expertise spirituelle en pays sioux à la fin du XXe siècle", *Vingtième Siècle. Revue d'Histoire*, Vol.137, No.1, 137-153.
- Grimault S., Mériaux O., 2012, "La mise en œuvre de l'obligation de revitalisation des territoires, un révélateur des relations entre l'entreprise en restructuration et le territoire", *Colloque de l'Association de Science Régionale de Langue Française*, Belfort, France, 21 p.
- Guinchard C., Ogorzelec L., 2018, "Enquête et historicité. La réouverture des portes de l'effort", *Enquêtes et Ancrages*, [en ligne]. URL : http://revue-ancrages.fr/sites/revue-ancrages.fr/files/pdf/ea_3.1_guinchard_ogorzelec_enquete_et_historicite.pdf
- Hodgson G.M., 1992, "Thorstein Veblen and post-Darwinian economics", *Cambridge Journal of Economics*, Vol.16, No.3, 285-301.
- Hodgson G.M., 1993, *Economics and Evolution Bringing Life Back into Economics*. Cambridge, Cambridge Polity Press.
- Hollingsworth T., Goebel A., 2017, *Revitalizing America's Smaller Legacy Cities. Strategies for Postindustrial Success from Gary to Lowell*, New York, Columbia University Press.
- Hu X., Yang C., 2018, "Building a role model for rust belt cities? Fuxin's economic revitalization in question", *Cities*, Vol.72, 245-251.
- Humbert A., Renard C., 2008, "Observer et représenter les paysages", *Historiens et Géographes*, Vol. 403, 69-79.
- Kesselman D., Sauviat C., 2017, "Les enjeux de la revitalisation syndicale face aux transformations de l'emploi et aux nouveaux mouvements sociaux", *Chronique Internationale de l'IRES*, Vol.160, No. 4, 19-37.
- Koleva P., Rodet-Kroichvili N., Vercueil J., 2006, "Le cahier des charges théoriques : une analyse économique évolutionnaire des institutions", in : Koleva P., Rodet-Kroichvili N., Vercueil J. (dir.), *Nouvelles Europes. Trajectoires et enjeux économiques*, Belfort, Presses de l'Université de Technologie de Belfort Montbéliard, 21-72.
- Krauss G., 2014, "Innovations organisationnelles de la culture et revitalisation sociale, identitaire et économique des territoires : L'exemple de la décentralisation d'un établissement culturel national", *Innovations*, Vol.43, No.1, 115-133.
- Lajarge R., Pecqueur B., Landel P.A., Lardon S., 2012, *RessTerr - Ressources territoriales : gouvernance et politiques publiques. Rapport Scientifique de fin de projet. Programme PSDR 3 (2007-2011)*. Grenoble, CNRS- IEP-UJF-UPMF UMR 5194 PACTE, [en ligne]. URL : <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00700760>
- Lardon S., Morel P., Piveteau V., 2001, *Représentations spatiales et développement territorial*, Paris, Hermès.

- Lascoumes P., 2002, "De l'utilité des controverses socio-techniques", *Journal international de bioéthique*, Vol.12, No.2, 68-79.
- Latour B., 1992, *Aramis ou l'amour des techniques*, Paris, La Découverte.
- Latour B., 2007, *Changer de société, refaire de la sociologie*, Paris, La Découverte.
- Le Berre M., 1984, "Pour une modélisation systémique de la différenciation spatiale", in : *systèmes et localisations*. Avignon, Groupe Dupont et UMR ESPACE éditeurs, 84-89.
- Le Berre M., 1992, "Territoires", in : Bailly A., Ferras R., Pumain D. (dir.), *Encyclopédie de Géographie*, Paris, Economica, 620-621.
- Lefebvre H., 1974, *La production de l'espace*, Paris, Anthropos.
- Lefebvre H., 1992, *Éléments de rythmanalyse : introduction à la connaissance des rythmes*, Paris, Editions Syllepse.
- Lévy J., 2009, "Le territoire un concept", in : Velasco-Graciet H. (dir.), *Territoires, mobilités et sociétés : contradictions géographiques et enjeux pour la géographie*, Pessac, Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine, coll. Épistémologie, 127-138.
- Luxembourg C., 2013, "Patrimonialiser, revitaliser, habiter l'industrie en ville : une question politique et sociale vivante plus qu'une simple question de renouveau urbain", *Revue Géographique de l'Est*, Vol.53, No.3-4, [en ligne]. URL : <http://journals.openedition.org/rge/5105>.
- Magnaghi A., 2003, *Le projet local. Manuel d'aménagement territorial*, Sprimont, Mardaga, coll. Architecture + Recherches.
- Maillat D., 1988, "La revitalisation des régions de tradition industrielle : le rôle des PME et du milieu", *Revue internationale P.M.E.*, Vol.1, No.1, 7-22.
- Margier A., Bellot C., Morin R., 2014, "L'itinérance en milieu urbain. Deux voies de normalisation", *Le sociographe*, Vol.48, No.4, 21-32.
- Massey D., 1991, "A global sense of place", *Marxism Today*, Vol.8, No.2, 24-29.
- Mattsson J., Sørensen F., 2015, "City renewal as open innovation", *Journal of Innovation Economics & Management*, Vol.16, No.1, 195-215.
- Mead G.H., 2006, *L'esprit, le soi et la société*, Paris, PUF.
- Moine A., 2006, "Le territoire comme un système complexe : un concept opératoire pour l'aménagement et la géographie", *L'espace géographique*, Vol.35, No.2, 115-132.
- Moine A., 2008, *Le territoire, comment observer un système complexe*, Paris, L'Harmattan.
- Moine A., Sorita N., 2015, *Travail social et territoire. Concept, méthode, outils*, Rennes, Presses de l'EHESP.
- Moles A., 1995, "Vers une psycho-géographie", in : Bailly A., Ferras D., Pumain D. (dir.), *Encyclopédie de géographie*, Paris, Economica, 166.
- Morin E., 2005, *Introduction à la pensée complexe*, Paris, Le Seuil.
- Morin E., 2020, *Sur la crise : pour une crisologie suivi de Où va le monde ?*, Paris, Flammarion.
- Muller S., 2015, "Patrimoine et revitalisation des centres anciens : le modèle français confronté aux villes du Sud", *Techniques Financières et Développement*, Vol.118, No.1, 21-34.
- Nuninger L., Sanders L., Banos A., Bertoncetto F., Bretagnolle A., Coupé C., et al., 2017, "Un cadre conceptuel générique pour décrire des transitions dans les systèmes de peuplement", in Sanders

- L. (dir.), *Peupler la terre. De la préhistoire à l'ère des métropoles*, Tours, Presses universitaires François-Rabelais, coll. Perspectives Villes et Territoires, [en ligne]. URL : <https://books.openedition.org/pufr/10467?lang=fr>
- Ogden C.K., Richards I.A., 1923, *The meaning of meaning: A Study of the Influence of Language upon Thought and of the Science of Symbolism*, London, Routledge & Kegan Paul.
- Ogien A., Quéré L., 2005, *Le vocabulaire de la sociologie de l'action*, Paris, Ellipses.
- Parazelli M., 2002, *La rue attractive, parcours et pratiques identitaires des jeunes de la rue*, Québec, Presses de l'Université de Québec.
- Pecqueur B., 2006, "Le tournant territorial de l'économie globale", *Espaces et sociétés*, Vol.124-125, No.1-2, 17-32.
- Pecqueur B., 2009, "De l'exténuation à la sublimation : la notion de territoire est-elle encore utile ?", *Géographie, économie, société*, Vol.11, No.1, 55-62.
- Peirce C.S., 1958, *The Collected Papers of C.S. Peirce*, Vol. 1 à 6 édités par C. Harthorne et P. Weiss. Vol. 7 et 8 édités par A. Burks, Cambridge, MA, Harvard University Press.
- Pélissier D., 2017, "Initiation à la lexicométrie Approche pédagogique à partir de l'étude d'un corpus", [en ligne]. URL : <https://presnumorg.hypotheses.org/>
- Pincemin B., 1999, "Construire et utiliser un corpus : le point de vue d'une sémantique textuelle interprétative", in : *Atelier Corpus et TAL : pour une réflexion méthodologique, Conférence TALN (Cargèse)*, Vol.99, 26-36.
- Pornon H., 1998, *Systèmes d'information Géographique, Pouvoir et Organisations : Géomatique et stratégies d'acteurs*, Paris, L'Harmattan.
- Proudhon P.J., 1868, *De la capacité politique des classes ouvrières*, Paris, E. Dentu, libraire-éditeur.
- Raffestin C., 1978, "Les construits en géographie humaine : notions et concepts", in : *Géopoint 78 (Lyon) : Concepts et construits dans la géographie contemporaine*, 55-73.
- Raffestin C., 1986, "Ecogenèse territoriale et territorialité", in : Auriac F., Brunet R. (dir.), *Espaces, jeux et enjeux*, Paris, Fayard, 175-185.
- Ratinaud P., 2009, *IRaMuTeQ : Interface de R pour les Analyses Multidimensionnelles de Textes et de Questionnaires*, [en ligne]. URL : <http://www.iramuteq.org>
- Ricoeur P., 1990, *Soi-même comme un autre*, Paris, Seuil.
- Santos M., 1984, "La géographie à la fin du XXe siècle : les nouveaux rôles d'une discipline menacée", *Revue internationale des sciences sociales*, Vol.36, No.4, 691-707.
- Soja E.W., 1989, *Postmodern Geographies: The Reassertion of Space in Critical Social Theory*, London/New York, Verso.
- Soustelle J., 2009, *Les quatre soleils. Souvenirs et réflexions d'un ethnologue au Mexique*. Paris, Plon - CNRS Editions.
- Stiegler B., 2003, *Aimer, s'aimer, nous aimer. Du 11 septembre au 21 avril*, Paris, Galilée.
- Stiegler B., 2004, *Philosopher par accident. Entretien avec Elie During*, Paris, Galilée, coll. Débats.
- Talandier M., 2008, "Le tourisme : moteur de la revitalisation des espaces ruraux français ?", *Cahier Espaces*, No.98, 132-136.
- Torrès-blay O., 2000, *Organisation et stratégie à l'aube de la nouvelle économie*. Paris, Economica.

- Tremblay S., Tremblay P.A., 2012, "Défis et enjeux de la revitalisation intégrée dans les villes moyennes : le cas des arrondissements de Chicoutimi, Jonquière et Alma", *Cahiers de géographie du Québec*, Vol.56, No.157, 207-224.
- Trink C., 2007, "Destruction et création d'emplois, revitalisation de territoires : la dimension territoriale des mutations économiques", *Réalités industrielles-Annales des Mines*, 49-54.
- Turco A., 2001, "Sociotopies : institutions géographiques de la subjectivité", *Cahiers de Géographie du Québec*, Vol.45, 269-284.
- Veblen T., 1898, "Why is economics not an evolutionary science?", *The Quarterly Journal of Economics*, Vol.12, No.4, 373-397.
- Veblen T., 1978, *Théorie de la classe de loisirs* (L. Évrard, traducteur), Paris, Gallimard.
- Veltz P., 1996, *Mondialisation, villes et territoires : L'économie d'archipel*, Paris, PUF.
- Vincent C., 2017, "Les syndicats face à la crise : revitalisation ou retour à la concertation ?", *Chronique Internationale de l'IRES*, Vol.160, No.4, 116-129.
- Voss K., Sherman R., 2000, "Breaking the iron law of oligarchy: Union revitalization in the American labor movement", *American Journal of Sociology*, Vol.106, No.2, 303-349.
- Weber M., 1965, *Essais sur la théorie de la science*, Paris, Plon.
- Weick K.E., 1979, *The Social Psychology of Organizing*, New York, McGraw-Hill.
- Weick K.E., 1995, *Sensemaking in Organizations*, Thousand Oaks, Californie, Sage Publications.
- Wierink M., 2017, "2012 à 2017, cinq ans de reconstruction de la FNV, première organisation syndicale néerlandaise", *Chronique Internationale de l'IRES*, Vol.159, No.3, 37-58.
- Winckel N., 2020a, "La revitalisation territoriale : un cadre théorique appliqué au territoire industriel de Belfort", 57e colloque de l'ASRDLF, Avignon, France.
- Winckel N., 2020b, "Territorial revitalization: a theoretical framework's application on the industrial territory of Belfort", 60th annual ERSA Congress, Bolzano-Bozen, Italie.
- Yamashita M., Yamashita M., 2004, "Decline and approaches to revitalization in small cities: the case of saga, japan", *Population (English Edition)*, 461-473.
- Zask J., 2004, "L'enquête sociale comme inter-objectivation", in : Karsenti B., Quéré L. (dir.), *La Croyance et l'enquête*, Paris, Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales, coll. Raisons pratiques, Vol.15, [en ligne]. URL : <https://books.openedition.org/editionsehess/11161>
- Zask J., 2008, "Le public chez Dewey : une union sociale plurielle", *Tracés. Revue de sciences humaines*, No.15, 169-189.
- Zimmermann J.B., 2005, "Entreprises et territoires : entre nomadisme et ancrage territorial", *La Revue de l'Ires*, Vol.47, No.1, 21-36.
- Zimmermann J.B., 2008, "Le territoire dans l'analyse économique Proximité géographique et proximité organisée", *Revue française de gestion*, Vol.184, No.4, 105-118.

NOTES

1. Projet financé par la Région Bourgogne Franche-Comté et porté par la Maison des Sciences de l'Homme et de l'Environnement Claude Nicolas Ledoux, UAR3124. Pour plus d'information sur le projet ORTEP - Observatoire Régional des Territoires, des Entreprises et des Populations et son

volet sur la Revitalisation - Observer, analyser et accompagner la revitalisation territoriale : <https://mshe.univ-fcomte.fr/la-recherche/ortep/actions-ortep>.

2. Ville de Salins-les-Bains autour du projet Salins 2025 ; bassin d'emploi du Nord-Franche-Comté (Belfort-Montbéliard) ; Ville de Mulhouse et son patrimoine industriel ; Ville de Gray.

3. Pour l'ensemble de ce paragraphe, les références citées sont classées par ordre chronologique.

4. Séminaires "Comment analyser le changement dans les systèmes territoriaux ? Regards croisés sur le concept de Sentier de dépendance/*Path dependence*", 6 février 2018 et "Revitalisation et mutations territoriales", 4 février 2019 à la MSHE C.N. Ledoux (Besançon) ; atelier sur "le concept de revitalisation territoriale" le 24 mai 2019 à l'Université Technologique de Belfort Montbéliard (Sevenans), ateliers d'écriture collective "Conceptualisation de la revitalisation territoriale" les 6 janvier, 6-7 février, 14 mai, 17 juillet et 16 octobre 2020 à la MSHE C.N. Ledoux et en visio-conférence.

5. Le sous-corpus anglo-saxon comporte de nombreux textes rédigés par des auteurs non anglophones, ce qui le scinde structurellement en deux nouveaux sous-corpus, trop restreints et différents pour une analyse globale. Il reste ici une recherche à mener à part entière, incluant ce paramètre. De plus, la constitution de ce corpus tient compte de la spécificité des dispositifs dits de revitalisation, à l'échelle nationale, et les hypothèses qui les sous-tendent. Pour des questions de cohérence nous continuons donc sur la littérature francophone susceptible de traiter de ces mêmes dispositifs.

6. Par la suite, les classes seront respectivement nommées CL 1, CL 2, CL 3, CL 4, CL 5, ainsi que CL 4-5 pour les classes 4 et 5 regroupées.

7. Afin de définir la nature structurante des occurrences, nous avons utilisé les tableaux présentés en annexe 10. La colonne "*chi*²" présente le résultat du calcul statistique du *chi*², qui permet de vérifier la dépendance entre la forme et la classe : plus ce chiffre est élevé, plus cette dépendance est vraisemblable. D. Pélissier (2017) explique ainsi : "*Un chi*² supérieur à 10,827 fournit des résultats très fiables.". Il est commun d'avoir pour référence un *chi*² autour de 10 comme indice de validité d'un indicateur. Ici, la forme "désindustrialisation" obtient un *chi*² de 269,34, ce qui ne laisse aucun doute sur son caractère structurant pour cette classe. Le score de 1106,65 pour la forme "ville" prouve que malgré tout, elle reste celle dont dépend le plus CL 1.

8. Parmi les termes structurants, nous pouvons retrouver "désindustrialisation" et "reconversion", qui sont des mots connexes que nous avons repéré lors de notre travail préliminaire à l'analyse textuelle.

9. Il est d'usage en analyse cognitive du discours de désigner par "forme" les termes actifs après l'analyse factorielle des correspondances, où seule importe la structure du discours.

10. La forme et le positionnement de CL 4 et CL 5 corroborent l'hypothèse émise lors de l'analyse du dendrogramme : ces deux classes sont suffisamment mélangées pour que l'on ne retienne qu'un seul profil.

11. Parfois, elles sont partagées entre disciplines (c'est le cas par exemple de l'approche pragmatiste) mais restent globalement compatibles sur les plans épistémologique et théorique.

12. Quelles que soient ses caractéristiques, un objet ne devient une ressource qu'à partir du moment où il peut être intégré à une activité. Ainsi, selon G. H. Mead, "*Si un animal qui peut digérer l'herbe, par exemple le bœuf, vient au monde, alors l'herbe deviendra de la nourriture. Cet objet, l'herbe comme nourriture, n'existait pas auparavant*" (Mead, 2006). Dans cette perspective, "*l'activité sociale produit les significations de l'environnement social*" (Mead, 2006).

13. Pour un éclairage sur les courants de pensée qui participent à une analyse économique évolutionnaire des institutions, voir Koleva, Rodet-Kroichvili, Vercueil, 2006.

14. Catégories socioprofessionnelles.

15. Selon Allard-Poesi, Weick considère que "*même si les membres d'une organisation ont des liens minimaux et qu'ils disposent de représentations différenciées de la réalité, dès lors qu'ils ont une vision commune des moyens à entreprendre pour satisfaire leurs intérêts propres, un système d'actions organisées*

est possible" (Allard-Poesi, 2006). En effet, selon Weick (1995), "[s]hared meaning is difficult to attain [...] Individual histories are too diverse to produce similarity. So if people share anything, what they share are actions, activities, moments of conversation, and join tasks, each of which they then make sense of using categories that are more idiosyncratic [...]".

16. Un plan d'action correspond à la planification commune ou concertée d'une série d'actions qui elles-mêmes ne le sont pas forcément. Si le plan d'action ne requiert pas nécessairement un but commun pour être déployé, le projet suppose de se projeter ensemble dans l'avenir, c'est-à-dire de s'accorder sur la finalité de l'action/des actions, quitte à la renégocier en cours de route.

17. En ce sens, elle correspond à la définition de la communauté d'enquêteurs ou du public de J. Dewey, tels qu'on les trouve par exemple dans *Le public et ses problèmes* (Dewey, 2010). Voir aussi (Zask, 2008).

18. Capacité politique au sens de Proudhon (Proudhon, 1868), qui la définit par trois caractéristiques : un sujet (ici le groupe) ayant conscience de lui-même, une idée, c'est-à-dire une raison d'être affirmée par le sujet, et une capacité à en déduire des conclusions pratiques.

19. Source : Ldh EHESS/Cassini.

20. Alsthom perd son H en 1998.

21. Malgré un changement de statut juridique de Bull en 1964, par la signature d'accords avec General Electric, ce n'est réellement qu'à partir de 1967 que l'américain entre en scène sur le site informatique de Belfort. L'ensemble des activités de l'usine sera alors placé sous le contrôle de General Electric. Pour plus d'informations, voir Allaire *et al.*, 1985.

22. La crise d'Alstom Transport rencontrée en 2016 a presque abouti à la fermeture du site belfortain, évitée *in extremis* par une vaste commande publique de trains.

23. Société patrimoniale du Territoire de Belfort, renommée Tandem en 2015.

24. Parmi elles A2E (fabricant de cartes électroniques – bât. 14-19), MSG Software (informatique – bât. 11), INTI Geide (édition de logiciels – bât. 11), INTEGRAL MEDIA (conception de logiciels – bât. 13), ou encore ABCIAL (ingénierie informatique – bât. 12).

25. L'ENIBe connut une extension après la fermeture de Bull, en franchissant la rue Thierry Mieg, afin d'investir une partie des anciens ateliers de l'entreprise informatique (bâtiment 14).

26. Par délibération du conseil communautaire de la communauté d'agglomération belfortaine (CAB) en date du 30 mars 2006.

27. L'association "Patrimoine belfortain de l'industrie informatique", dite PB2I, fut fondée en 2011, dans le prolongement de la Fédération des équipes Bull (FEB) créée dès 1986 par de jeunes retraités de l'entreprise chargés de la valorisation du patrimoine de Bull : <http://pb2i.fr/>.

28. Belfort Technopôle – plan directeur. SEMPAT – Reichen et Robert, septembre 2004 (sources : SEMPAT).

29. Schéma directeur d'évolution urbaine et de développement du Techn'hom. Phase 1 / diagnostic, plan directeur et scénarii urbains. SEMPAT – Reichen et Robert, octobre 2005 (sources : SEMPAT). Belfort Techn'hom – plan directeur et esquisse des espaces publics. Communauté de l'agglomération belfortaine – Reichen et Robert & Associés architectes urbanistes, juin 2006 (sources : SEMPAT). Belfort Techn'hom 2 – Plan directeur et esquisse des espaces publics. SODEB-SEMPAT –Reichen et Robert & Associés architectes urbanistes, décembre 2007 (sources : SEMPAT).

30. Privée et publique par la présence, notamment, de l'université de technologie de Belfort-Montbéliard.

RÉSUMÉS

Si le terme de revitalisation apparaît plus fréquemment dans le champ des politiques publiques, notamment en France depuis le milieu des années 1990, il est relativement peu exploré par la communauté scientifique. Souvent associée à des problématiques territoriales, la revitalisation demeure un concept flou, tant dans le domaine de l'action publique que dans les publications scientifiques. Qualifier ce processus afin de le discriminer d'autres dynamiques territoriales est pourtant un véritable enjeu académique et opérationnel, afin de mieux accompagner les politiques publiques, en clarifiant les éléments de diagnostic, les rôles des acteurs et les modalités de sa mise en œuvre. Fort d'une expérience menée sur plusieurs terrains en Bourgogne-Franche-Comté (France), notre collectif interdisciplinaire de chercheurs s'est donc attelé à conceptualiser la "revitalisation territoriale" avec une approche ouverte, appelée à s'enrichir d'autres expériences. Cet article initie une démarche d'intelligence collective visant à co-construire ce concept en devenir, au gré des expériences de revitalisation étudiées et/ou accompagnées, avec d'autres chercheurs et acteurs impliqués dans de tels processus. Après avoir présenté une synthèse des connaissances résultant d'une analyse cognitive du discours sur un corpus spécifiquement construit, nous exposons la démarche interdisciplinaire qui a permis d'articuler des cadres théoriques différenciés mais complémentaires via une série de clefs de lecture du territoire comme système complexe. Notre conceptualisation de la revitalisation territoriale repose *in fine* sur cinq principes, présentés par l'étude de cas portant sur le déploiement du projet Techn'hom à Belfort, des années 2000 à nos jours. Cet exemple en appelle d'autres pour affiner et opérationnaliser le concept.

Although the expression "revitalisation" appears more frequently in the field of public policy, particularly in France since the mid-1990s, it remains unexplored by researchers. Often linked to territorial issues, revitalisation is a fuzzy concept, both in the field of public action and in scientific publications. Characterizing this process to discriminate it from other territorial dynamics is, however, a real academic and practical challenge to better support public policies by clarifying the elements of diagnosis, the roles of actors and the modalities of its implementation. Building on experiments carried out in several fields of territorial policies in the region of Bourgogne-Franche-Comté (France), our interdisciplinary group of researchers has therefore set out to conceptualise the "territorial revitalisation" with an open perspective that is expected to be further developed through other experiences. This paper thus initiates a collective intelligence approach aiming at the co-construction of an evolving concept, based on studied and/or supported revitalisation experiences, with other researchers and actors taking part in such processes. Based on a synthesis of the knowledge, resulting from a cognitive analysis of the discourse on a specially prepared corpus, we set out the interdisciplinary approach that made it possible to articulate differentiated but complementary theoretical frameworks via a series of keys for reading the territory as a complex system. Our conceptualization of territorial revitalization is based on five principles, introduced by the case study on the deployment of the Techn'hom project in Belfort, from the 2000s to the present day. This example calls for further case studies to refine and make the concept operational.

Si bien el término de revitalización aparece con frecuencia en el ámbito de las políticas públicas y en Francia emerge desde mediados de los años noventa, ha sido un sujeto escasamente explorado por la comunidad científica. Frecuentemente asociado a las problemáticas territoriales, la noción de revitalización continúa siendo un concepto difuso, tanto en el ámbito de la acción pública como en el campo científico. Calificar este proceso con la finalidad de discriminarlo de otras dinámicas territoriales es un desafío académico y práctico, el cual apoya de mejor manera las

políticas públicas, contribuyendo al diagnóstico, conocimiento del rol de los actores y las modalidades de su puesta en marcha.

A partir de una experiencia realizada en varios campos de Bourgogne-Franche-Comté (Francia), nuestro colectivo interdisciplinario de investigadores se ha propuesto conceptualizar la "revitalización territorial" con un enfoque abierto, llamando a enriquecerse con otras experiencias. Este artículo desarrolla un proceso de inteligencia colectiva con el objetivo de co-construir este concepto a partir de las experiencias de revitalización estudiadas y/o acompañadas de investigadores y actores involucrados en dichos procesos. Posteriormente de presentar una síntesis del estado del arte gracias a un análisis cognitivo del discurso de este, exponemos el enfoque interdisciplinario que nos permitió articular marcos teóricos diferenciados pero complementarios a través de una serie de claves de lectura del territorio como sistema complejo. Nuestra conceptualización de la revitalización territorial se sostiene en cinco principios, aplicados a un estudio de caso sobre el despliegue del proyecto Techn'hom en Belfort desde la década de 2000 a nuestros días. Este ejemplo invita a otros investigadores a refinar y hacer operativo el concepto.

INDEX

Keywords : revitalization, territory, public policy, concept, Belfort, Franche-Comté

geographyun 908, 926, 250

Palabras claves : revitalización, territorio, política pública, concepto, Belfort, Franche-Comté

Mots-clés : revitalisation, territoire, politique publique, concept, Belfort, Franche-Comté

AUTEURS

MARINA GASNIER

Professeure en histoire des techniques et épistémologie du patrimoine industriel, FEMTO-ST/
RECITS UMR 6174/MSHE C.N. Ledoux UAR 3124, UTBM/UFC/CNRS/ENSMM, Université
Bourgogne Franche-Comté, F-90400, Sevenans, France
marina.gasnier@utbm.fr

CHRISTIAN GUINCHARD

Maitre de conférences en socio-anthropologie, LASA EA 3189/MSHE C.N. Ledoux UAR 3124, UFC/
CNRS, Université Bourgogne Franche-Comté, F-25000, Besançon, France
christian.guinchard@univ-fcomte.fr

NATHALIE KROICHVILI

Professeure en aménagement de l'espace et urbanisme, qualifiée en sciences économiques,
FEMTO-ST/RECITS UMR 6174/MSHE C.N. Ledoux UAR 3124, UTBM/UFC/CNRS/ENSMM,
Université Bourgogne Franche-Comté, F-90400, Sevenans, France
nathalie.kroichvili@utbm.fr

CYRIL MASSELOT

Maitre de conférences en sciences de l'information et de la communication, CIMEOS EA 4177/
MSHE C.N. Ledoux UAR 3124, UB/UFC/CNRS, Université Bourgogne Franche-Comté, F-25000,
Besançon, France
cyril.masselot@univ-fcomte.fr

ALEXANDRE MOINE

Professeur en géographie, ThéMA UMR 6049/MSHE C.N. Ledoux UAR 3124, UFC/CNRS, Université Bourgogne Franche-Comté, F-25000, Besançon, France
alexandre.moine@univ-fcomte.fr

LAURE NUNINGER

Chargée de recherche CNRS en archéologie spatiale, Chrono-Environnement UMR 6249/MSHE C.N. Ledoux UAR 3124, UFC/CNRS, Université Bourgogne Franche-Comté, F-25000, Besançon, France
laure.nuninger@univ-fcomte.fr

NASTASYA WINCKEL

Doctorante en sciences économiques, FEMTO-ST/RECITS UMR 6174/MSHE C.N. Ledoux UAR 3124, UTBM/UFC/CNRS/ENSMM, Université Bourgogne Franche-Comté, F-90400, Sevenans, France
nastasya.winckel@utbm.fr